Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 16 | Vendredi 20 octobre 1978 | 24 pages 25 cents

en bref

Vote à l'Alcan

Le secrétaire exécutif de la FSSA, Jean-Marc Dubois a émis hier de brefs commentaires sur le résultat du scrutin des employés de l'Alcan. Selon M. Dubois l'illégalité d'un débrayage et les conséquences financières ont été deux des facteurs qui ont pesé lourds dans la décision des travailleurs.

En page A 7

sport

Les Saguenéens sans merci

Les Saguenéens de Chicoutimi remportent une victoire facile de 12-3 sur les représentants de Cornwall. Par ailleurs, la direction de l'équipe saguenéenne apprend qu'elle a perdu son protêt.

En page B 1

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 9
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	A 8
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Aux Postes

Rigueur contre les grévistes

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier son intention d'appliquer avec rigueur la loi spéciale qu'il a fait adopter mercredi et qui devait forcer le retour au travail des 23,000 postiers canadiens.

Le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, a indiqué, en effet, aux Communes, qu'il se servirait de toute la force que lui confère cette législation pour régler le conflit postal. Il a également précisé que des démarches ont été entreprises avec le ministère de la Justice afin d'empêcher le syndicat d'intimider les postiers qui désirent reprendre le travail.

Il n'a pas indiqué cependant quand seront imposées les lourdes amendes, variant entre $100 et $10,000, qui "courent" depuis 24 heures. Le président du Syndicat canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot, devait confirmer d'ailleurs au cours de l'après-midi qu'aucune amende n'est encore parvenue à l'organisation syndicale.

A sa sortie de la Chambre des communes, le ministre a affirmé que cette décision n'a pas encore été prise mais "que les postiers qui comptent sur notre indulgence sont naïfs".

Tester la solidarité

Il semble bien que le gouvernement souhaite tester la solidarité du Syndicat des postiers avant d'entreprendre quelque action contre ses dirigeants.

M. Lamontagne a mentionné à plusieurs reprises au cours de la période des questions en Chambre que nombre de grévistes veulent obéir à la loi et reprendre le travail, mais qu'ils sont intimidés par leurs confrères syndiqués.

Il a déclaré aux journalistes qu'environ 10 à 15 pour cent des grévistes ont déjà repris le travail à travers le Canada. M. Lamontagne devait souligner en outre que sept arrestations ont été effectuées au bureau de postes d'Ottawa suite à des actes d'intimidation.

Pas de lock-out

Le gouvernement a été soumis à un feu nourri de questions de la part des conservateurs, le Nouveau parti démocratique s'abstenant de toute question, quant au conflit postal.

Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a reproché au ministre du Travail par intérim, M. André Ouellet, de ne pas avoir nommé de médiateur-arbitre qui doit trancher le litige aux termes de la loi spéciale.

Les six autres députés conservateurs ont surtout demandé au ministre des Postes d'intervenir immédiatement pour permettre aux postiers qui le désirent de se conformer à la loi.

L'un d'entre eux, M. Perrin Beatty, du sud-ouest ontarien, a accusé le ministère des Postes d'avoir décrété un lock-out au bureau d'Orangeville, au moment où des postiers sont retournés au travail.

Le ministre des Postes a répondu qu'il est exact que ces gens durent retourner chez eux parce qu'il n'y avait pas de travail pour eux et que le gouvernement ne peut payer des gens à ne rien faire.

M. Beatty a alors affirmé que le gouvernement a trahi des "Canadiens loyaux et patriotiques" qui obéissent à une loi du Parlement.

Contradiction

Interrogé un peu plus tard, M. Lamontagne a souligné qu'il avait eu le temps de consulter son sous-ministre pour apprendre qu'il n'y a eu aucun lock-out comme le soutenait l'Opposition. Il a ajouté que tout employé qui se présentera à son travail sera donc "accepté et payé".

Plan d'urgence

Signalons par ailleurs, que le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a indiqué hier après une réunion du cabinet que le gouvernement prévoit remettre directement aux facteurs les chèques d'allocations familiales, de sécurité sociale et les pensions de vieillesse, afin que ces personnes ne soient pas pénalisées durant la grève des postes.

"C'est sale"

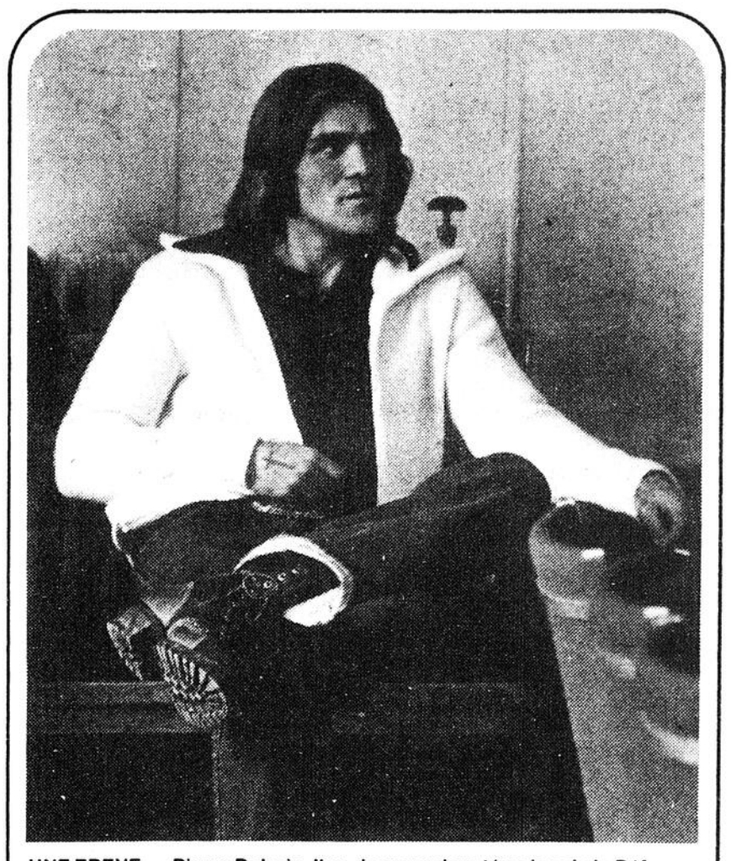
Rejoint hier au téléphone, le président des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a soutenu que s'il y a intimidation sur les lignes de piquetage, elle provient de l'employeur qui fait des pressions pour forcer la reprise du service postal. "C'est sale", a-t-il dit en parlant des tactiques qui seraient employées.

Il est faux de prétendre, selon lui, que le syndicat commence à se fissurer, et ce faisant le gouvernement ne fait que reprendre l'arme utilisée par M. Bryce Mackasey lorsqu'il était ministre des Postes en 1975.



LES GROS BRAS DE LA LOI — Sur la ligne de piquetage, hier, en face du bureau de poste d'Ottawa, un gréviste est emporté manu militari après avoir intimidé des postiers qui voulaient entrer au travail. Quatre personnes ont été arrêtées à la même occasion.

(Téléphotos de la PC)



UNE TREVE — Pierre Dubois, l'un des premiers témoins de la Défense, pendant une suspension de l'audience.

A la défense de Gaudet

Troublant témoignage

CHICOUTIMI (MR) — Daniel Truchon, dont les déclarations faites plus tôt au cours du procès, constituent certes l'élément de preuve le plus accablant pour Ghislain Gaudet, aurait avoué à un co-détenu avoir déjà "Capoté" une jeune fille.

Le co-détenu en question, c'est Pierre Dubois, 25 ans, d'Alma, l'un des premiers témoins appelés par la Défense, qui, après avoir livré ce troublant témoignage, subissait de la part de la Couronne, un contre-interrogatoire à la mesure de la déclaration qu'il venait de faire...

Auparavant, trois autres témoins étaient entendus, des jeunes gens du village de Bégin qui, au cours de l'été 1976, ont eu l'occasion de côtoyer plus ou moins fréquemment Ghislain Gaudet alors qu'il réside au chalet du lac Chico; Gaudet qui se faisait alors appeler Mario Nepton, et en qui on a une confiance suffisante pour le charger du dépôt bancaire de l'épicerie du coin!

Le fait est rapporté par une souriante jeune fille qui, à l'époque, comptait à peine ses quinze ans mais qui avait fait une grande place dans son coeur, à celui qui est aujourd'hui assis au banc des accusés...

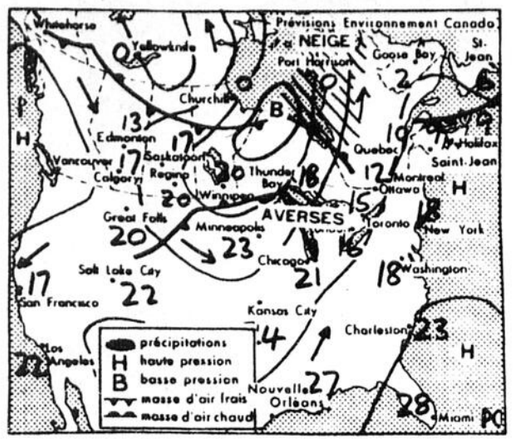
demain

NATIONAL DE LA BAIE

CAHIER DU SAMEDI

- *Reportage sur le romancier français Bernard Clavel.*
- *Photo couleur du National de La Baie.*
- *Horaire complet de la télévision pour la semaine.*
- *Chroniques habituelles sur les arts, le bridge, les mots-croisés géants, à poil, la page d'histoire, la vie étudiante et autres, sans oublier les deux pages des jeunes.*

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Abitibi, nord de Pontiac-Témiscamingue et Chibougamau: passages nuageux et vents modérés. Maximum, 7 à 10. Samedi: quelques averses et doux.

Sud de Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Laurentides: nuageux avec éclaircies. Maximum, 8 à 10. Samedi: quelques averses et doux.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: nuageux avec éclaircies et plus doux. Maximum, 10. Samedi: nuageux et doux.

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec éclaircies. Maximum, 7. Samedi: averses.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: nuageux avec éclaircies et plus doux. Maximum, 7. Samedi: averses et plus doux.

Baie-Comeau et Rimouski: passages nuageux avec éclaircies. Maximum, 5. Samedi: quelques averses.

Sept-Iles et Gaspésie: dégagement. Maximum, 3 à 5. Samedi: quelques averses.

Nouveau-Brunswick: nuageux avec pluie cessant en matinée. Maximum, 7. Samedi: nuageux avec éclaircies. Plus chaud.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	6	18
Victoria	5	11
Edmonton	5	23
Calgary	9	23
Regina	4	23
Winnipeg	7	22
Churchill	-3	0
Toronto	6	10
Kingston	5	8
Ottawa	4	6
Montréal	6	8
Québec	3	8
Fredericton	3	7
Saint-Jean, N.-B.	1	8
Moncton	1	8
Halifax	1	10
Charlottetown	0	10
Saint-Jean, T.-N.	2	4
New York	11	16

marées

SEPT-ILES — La marée sera haute à 05h55 (2m.0cm) et basse à 11h40 (.8cm). Elle sera à nouveau haute à 18h10 (2m.5cm) et basse à 00h45 (.7cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 06h50 (4m.3cm) et basse à 12h55 (1m.3cm). Elle sera à nouveau haute à 19h10 (4m.8cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h10 (.9 cm) et haute à 07h05 (3m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 14h00 (1m.2cm) et haute à 19h20 (4m.3cm).

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean Guy FAUCHER
Président directeur général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Claude COTE
chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR $1.25 par semaine
Dans les dépôts $0.25 la copie
PAR LA POSTE
Saguenay: 3 mois $16.00; 6 mois $31.25; 1 an $62.50
Lac-St-Jean — Côte-Nord: 6 mois $37.00; 1 an $70.00
Autres régions au Canada: 6 mois $60.00; 1 an $115.00
Pays étrangers: 6 mois $80.00; 1 an $150.00
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Procès de Ghislain Gaudet

Truchon aurait dit "avoir déjà capoté une fille"

par Mario Roy

CHICOUTIMI — La Défense n'en a pas eu pour cinq minutes, à mener l'interrogatoire de Pierre Dubois; la Couronne, par contre, s'y est attardée tout au cours de l'après-midi et n'a d'ailleurs pas terminé, puisque le contre-interrogatoire se poursuit ce matin, quelle que soit l'opinion du témoin à ce sujet...

Car, celui-ci semblait en avoir plein le dos des interrogations de Me Denis Dionne, hier, et à certains moments, de véritables éclairs traversaient son regard.

Truchon incriminé

Si la Couronne fait un traitement aussi sévère à ce témoin, c'est que Dubois est venu livrer un témoignage particulièrement fracassant, dont l'essentiel se veut particulièrement accablant pour le principal témoin à charge, Daniel Truchon.

Dubois a fait la connaissance de Truchon, alors que les deux individus sont amenés à l'institution carcérale d'Archambault; ils séjourneront dans la même partie du pénitencier pendant deux ou trois semaines, juste le temps qu'il faut pour que les deux détenus se lient d'une certaine amitié, et que Truchon fasse des confidences aujourd'hui fort embarrassantes.

"Il m'a dit que c'est lui qui avait "donné" Gaudet, au sujet du hold-up... Et puis, qu'il avait peur de se faire passer, en-dedans des murs... Puis là, il m'a dit: "J'ai déjà capoté une fille, j'suis capable de capoter quelqu'un d'autre..." ou quelque chose du genre!..."

Il est certain que l'on pense immédiatement à Lily Breton...

Peu après la conversation, les deux copains se perdent de vue, et ne se rencontrent plus jamais. Dubois affirme qu'avant cette histoire, il ne connaissait ni Truchon, ni Gaston Aubut; il connaît vaguement Gaudet, dont il entend parfois parler derrière les barreaux, et côtoie Germain Brouillard en quelques occasions. Il n'a surtout jamais mis les pieds au chalet du lac Chico, pour une forte bonne raison d'ailleurs, puisqu'à l'été 1976, il est détenu à la prison de Roberval.

Cette conversation avec Truchon, elle a donc eu lieu à l'automne de 1976. "Pourquoi est-ce que vous venez nous raconter ça aujourd'hui", interroge Me Dionne.

— "Parce que j'ai lu le témoignage de Truchon dans le journal... Et puis, je sais ce qu'il m'avait dit! Là, je voulais pas que quelqu'un soit condamné pour quelque chose qu'il a pas fait...

— Vous estimez qu'il faut que Justice soit rendue, M. Dubois?

— ...

— Pourquoi vous n'en avez pas parlé, à l'époque, à des policiers?

— Parce qu'il y avait pas d'accusé... Ca fait que c'était pas grave.

— Mais aujourd'hui, vous devez veiller au triomphe de la Vérité et de la Justice, n'est-ce pas, M. Dubois?

— ..."

L'ironie contenue dans les interrogations de la Couronne n'échappe pas à ceux qui assistent à la scène, et la foule est bientôt gagnée par une hilarité mal contenue.

Car, il faut dire qu'au cours des minutes qui ont précédé l'échange, la "feuille de route", le dossier judiciaire de Dubois a été livré par le long et par le large, et on doit convenir qu'il est fait pour impressionner...

Démêlés judiciaires

Ce dossier judiciaire, en fait, ne peut être rapporté ici in extenso et on se contentera de savoir qu'il couvre une période de 12 ans, compilé d'abord à la Cour du bien-être social, puis aux Sessions de la paix de différents districts.

De l'effraction de machines distributrices au vol avec violence et menaces de mort, Dubois accumule notamment les vols de bicyclette, les vols par effraction dans des écoles, des chalets, des résidences. Sa spécialité, ce sont les voies de fait, et plusieurs victimes choisies parmi ses copains ou de purs étrangers ont, semble-t-il, goût à sa médecine.

Me Dionne n'oublie pas un recel, pas un délit de fuite, pas même un ivressomètre!... Demandant à chaque fois si l'intéressé se souvient de ceci; s'il se souvient de cela. Ce qui provoquera, chez le témoin, cette remarque savoureuse qu'il lance, à bout de nerfs: "J'peux pas me souvenir de toutte!..."

Pierre Dubois n'est d'ailleurs pas à court de reparties de ce type, et fera à un certain moment le procès de la Cour du bien-être, statuant "qu'ils t'écoutent pas, ils te disent coupable en rentrant!" Il résume d'ailleurs son adolescence ainsi: "J'm'évadais, ils me repognaient!..."

Les derniers démêlés judiciaires de Dubois, il les a eus avec l'illustre Commission d'enquête sur le crime organisé, lors d'audiences à huis clos qui ont eu cours récemment, à Chibougamau. Dubois y est appelé comme... victime, et on lui demande d'identifier ceux qui, quelques semaines plus tôt, lui infligeaient une mémorable raclée.

Tout comme il l'avait fait, semble-t-il, devant les commissaires Dionne, Coderre et Courtemanche, Dubois dit ne pas être en mesure d'identifier ses agresseurs; plus encore, il ignore les motifs de cette dégelée. Il remarque toutefois: "C'est drôle, ici, on me pose les mêmes questions qu'à la CECO", ceci dit avec un regard significatif jeté vers le détective Claude Lessard, de la Sûreté du Québec, installé au pupitre de la Couronne...

"Oubliez pas que je m'appelle Denis Dionne!", s'écrie le représentant du ministère public, ce qui déclenche encore une fois l'hilarité générale.

Amour d'été

En avant-midi hier, la Défense avait fait entendre une jeune étudiante de Bégin, Linda Girard, qui se souvient fort bien avoir rencontré un certain Mario Nepton, au cours de l'été 1976; ce Nepton, c'est Ghislain Gaudet sous un autre nom; sous une autre apparence aussi, puisqu'il est alors frisé, et porte barbiche.

En rougissant et en élargissant davantage encore un sourire pourtant déjà rayonnant, la jeune fille, qui avait quinze ans à l'époque, avoue avoir eu un fort penchant pour ce Mario Nepton... Au point d'observer le chalet à la jumelle, lorsque l'élu de son coeur ne se montrera plus au village!

Les parents de la jeune Girard tiennent épicerie à Bégin, et il arrive à Gaudet de s'installer là pour jeter un oeil au téléviseur. On le connait si bien que c'est à lui que l'on confie la tâche d'accompagner la soeur de Linda Girard qui doit se rendre à la caisse populaire, effectuer le dépôt des recettes du jour!...

"Avez-vous déjà eu peur de Mario Nepton?", interroge Me Jean-Guy Gilbert.

— "Oh non, jamais!", s'écrie, presque indignée, la jeune fille!

Son frère, Sylvain Girard, qui a ajourd'hui 21 ans, a aussi connu Nepton-Gaudet, et il lui est arrivé de se rendre au chalet où l'on consomme quelques drogues douces, et où il existe un chien, de grosseur moyenne, qui appartient, semble-t-il, à Régis Truchon ou Claude Hovington.

Charles Marion raconte avoir offert d'acheter sa liberté

MONTREAL (PC) — Poursuivant pour une troisième journée consécutive le récit de sa captivité dans des conditions inhumaines aux mains de ses ravisseurs, M. Charles Marion a relaté, jeudi, en Cour supérieure, qu'il avait offert à deux de ses ravisseurs d'acheter sa liberté en vendant tout ce qu'il possédait: maison, chalet, voitures, etc.

Le gérant du crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est donnait sa propre version des faits de son étrange aventure au procès de Claude et Jeanne Valence contre qui pèsent cinq chefs d'accusation, notamment d'avoir enlevé et séquestré Charles Marion et d'avoir réclamé et détenu une rançon de $50,000.

"J'avais mon plan personnel pour payer ma propre rançon", a précisé le témoin clé de la Couronne. Mais ses deux ravisseurs, l'un surnommé "le boss", l'autre "le chum", ont rejeté cette proposition.

M. Marion a toutefois nié catégoriquement avoir composé pour ses ravisseurs un communiqué destiné à son fils Pierre et l'autorisant à disposer de sa propriété, évaluée à $75,000, pour verser la rançon de $50,000 à même les recettes de cette transaction.

Le gérant de banque a expliqué que ce communiqué avait été dicté "mot pour mot" par "le boss" qui avait utilisé des informations financières qu'il lui avait lui-même fourni auparavant. Cette lettre manuscrite était datée du 16 octobre 1977.

Quand le "chum" a abordé le sujet la première fois, M. Marion a dit qu'il lui a fait savoir qu'il n'était pas intéressé et qu'il refuserait de signer une pareille lettre parce que son intention à lui n'était pas de créer des problèmes à son fils Pierre "mais de sortir moi-même pour acheter ma liberté".

La larme à l'oeil

M. Marion a ajouté qu'il a rédigé une autre lettre le 16 octobre par laquelle il confiait tout ce qu'il possédait à son fils Pierre. Il avait promis à ses ravisseurs de contresigner tout document notarié une fois qu'il aurait été libéré. Cette promesse, rédigée en lettres moulées, lui avait été également dictée par "le boss".

Ces deux lettres manuscrites ont déjà été acceptées par la cour comme pièces à conviction au procès du couple Valence.

A plusieurs reprises durant cette troisième journée de son long témoignage, M. Marion a eu la larme à l'oeil, d'abord quand il a écouté un enregistrement sur cassette de sa propre voix et réalisé dans la cache souterraine où ses ravisseurs le terraient, puis de nouveau quand il a identifié les vêtements qu'il portait durant sa longue incarcération de même que la chaîne qui le retenait captif.

Le procureur de la Couronne Pierre Sauvé a secoué la chaîne sur la table, sous les yeux du témoin qui a déclaré: "Oui, je reconnais cette chaîne que j'ai traînée pendant les 82 jours qu'a duré ma captivité".

Constatant que l'émotion gagnait le témoin clé, Me Sauvé a aussitôt réclamé un ajournement d'un quart d'heure qui fut accordé par le juge Marc Beauregard.

Lourde chaîne

A la reprise de l'audience, Marion a décrit pour le bénéfice du jury composé de sept femmes et de cinq hommes la façon dont il était enchaîné au sol de la cache souterraine. Il se ressent encore des plaies causées à ses chevilles par la chaîne et le cadenas. Une autre section de la lourde chaîne en partie rouillée lui encerclait la taille où elle était retenue par un second cadenas relié à un autre bout de chaîne qui lui encerclait le cou.

M. Marion a également identifié un épais chandail vert portant des marques de rouille comme étant le chandail qu'il portait durant son incarcération. Il a expliqué à Mme Sauvé qu'une chemise crassée à manche courte qui a déjà été blanche était la chemise qu'il portait le jour de son enlèvement et qu'il n'a enlevée qu'une fois libéré.

Le témoin a avoué n'avoir jamais aperçu la figure de ses gardiens, tant le "boss" que le "chum" en raison du port d'une cagoule, en l'occurrence une taie d'oreillée également crassée qu'il portait constamment sur la tête.

La libération

Alors que les journées antérieures de son témoignage avaient été consacrées à son enlèvement et aux conditions dans lesquelles il vécut sa séquestration, M. Marion est passé hier à la phase finale de son aventure, celle de sa libération.

Ce 27 octobre 1977, il avait été informé qu'il ne restait plus qu'une question d'heures avant qu'il sorte de son trou et que son fils Pierre le rejoigne. Mais, devant cette nouvelle, M. Marion crut plutôt que sa dernière heure était arrivée.

Il a accepté toutefois de revêtir certains vêtements propres, des chaussettes et des bottes et s'est laissé conduire dans le bois avoisinant, la tête recouverte d'une cagoule. Celle-ci devait être ensuite remplacée par des verres "noircis", puis on l'a coiffé d'un casque de motard, tout en l'invitant à prendre place sur une motocyclette.

La moto se mit en marche et on roula pendant plus d'une heure sur une route asphaltée. Mais M. Marion n'avait cependant pas abandonné l'idée qu'on allait probablement l'abattre d'une balle à la tête et que son cadavre serait jeté.

Il précise qu'en cours de route, il a senti une odeur de moulin à papier et que celle-ci lui a rappelé qu'il pouvait être dans la région d'East Angus.

Plus tard, M. Marion devait être abandonné à l'orée d'un bois et c'est là qu'il fut retrouvé par son fils Pierre, son beau-frère et un agent de la Sûreté du Québec.

Il devait être conduit en toute hâte à l'hôpital, où il fut gardé durant plusieurs semaines.

Quatre ans pour le voleur d'épiceries

CHICOUTIMI (MR) — Un individu de 21 ans, dont on ne connaît aucune adresse fixe mais qui serait originaire de Montréal, a été condamné à quatre années de pénitencier, hier, par le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de la paix.

Jean-François Patenaude a été reconnu coupable d'avoir commis deux vols à main armée dans des épiceries du secteur Nord de Chicoutimi, en juillet dernier.

Le 21 de ce mois, il dévalisait l'épicerie Deschamps, boulevard Sainte-Geneviève, où, tenant en joue le commis, M. Paul Cloutier, avec une arme à feu, il récoltait $325. Trois jours plus tard, il s'en prenait à l'épicerie Albert Simard, où l'employé, M. Jean-Claude Bergeron, était contraint de lui remettre $219.

Il était arrêté peu après par les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi. Patenaude a écopé, en fait, de six ans de prison, mais certaines peines étant concurrentes, c'est en réalité quatre ans de réclusion qu'il devra vivre à partir d'aujourd'hui.

Pluie d'amendes pour les trafiquants de viande

par Benoit Dugal

(Collaboration spéciale)

JONQUIERE — Faisant suite au démantèlement d'un réseau de commerce de viande d'orignal dans notre région, événement qui avait fait les manchettes l'hiver dernier, la justice suit son cours.

Ben Savard, de Chicoutimi-Nord, propriétaire d'un avion, a été condamné à $1,000 d'amende pour avoir chassé en temps prohibé et transporté de la viande d'orignal.

Maurice Bilodeau, d'Hébertville-Station, a été reconnu coupable, par le juge Edmond Savard qui lui a infligé un total de $900 d'amende sous trois chefs d'accusation de vente de chair d'orignal.

Egide Simard, de Sainte-Elizabeth-de-Proulx a écopé pour sa part de $600 pour deux infractions de commerce de gros gibier.

Léonard Tremblay, de Sainte-Jeanne-d'Arc, $25 pour possession de viande d'orignal en temps prohibé, plus $300 pour vente illégale.

En rapport avec ce réseau mis à jour, d'autres poursuites seront entendues prochainement.

POUR 10 VERGES OU 1,000 VERGES
Je me fends toujours en 4 pour régler vos problèmes de tapis... ...et ça me fait plaisir!

GUY TREMBLAY
549-0466

Marcel Quenneville O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est, Racine, Chicoutimi
543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'Ecole, Arvida
548-4663

Les femmes me trouvent étonnant!
De même que beaucoup d'hommes, un grand nombre de femmes sont surprises lorsque je leur explique que l'assurance-vie peut être très utile aussi bien en ce qui concerne la sécurité d'aujourd'hui que l'indépendance financière de demain.

Si, pour vous, l'assurance-vie n'est qu'une précaution utile en cas de décès, je vous réserve des surprises. Pourquoi ne m'appeleriez-vous pas?
Léo R. Potvin
543-3304
549-9250
SunLife DU CANADA


RETROUVE
Paul Robitaille, grand maître-vendeur vous offre ses 25 années d'expérience pour vous conseiller dans l'achat d'une automobile neuve ou usagée. (Invitation spéciale à tous ses clients et amis).
543-0433, rés.
544-7333, bur.
Paul Robitaille
Paul Albert Chevrolet Oldsmobile Ltée
230, rang St-Pierre, Ville de La Baie

Saison intéressante

Tourisme: accroissement de 31 p.c.

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La saison touristique a été particulièrement intéressante dans la région chicoutimienne en 1978. L'affluence de visiteurs a crû de 31 pour cent par rapport à 1977, année où elle avait également augmenté sensiblement.

C'est en tout cas le bilan qu'a tracé, hier, en conférence de presse, le directeur du Bureau du tourisme de Chicoutimi, M. Guy Parent.

Accompagné de M. Gaston Jalbert, permanent au BTC, et de M. Gérald Brassard, directeur général de la Société d'expansion économique du Saguenay, M. Parent a expliqué l'accroissement de l'affluence touristique par cinq causes: 1) la publicité des gouvernements 2) l'équipement touristique de plus en plus professionnel et organisé 3) la promotion 4) une meilleure situation géographique et un meilleur aménagement physique du BTC 5) une signalisation plus adéquate.

En chiffres on estime à environ 451,448 le nombre de visiteurs qui, en 1978, ont pénétré dans la région par les routes d'accès 175, 170 et 172. Basée sur une enquête réalisée en 1971, l'estimation a été déterminée d'après la clientèle du comptoir touristique, celle des Croisières Marjolaine, des congrès, d'après les appels téléphoniques, les "Initiatives Tours" et les tours guidés.

Ces visiteurs, ils proviennent en majorité des autres régions du Québec (84 pour cent). Le reste se répartit comme suit: autres provinces: 4.4 p.c.: Etats-Unis: 5 p.c.: Europe: 6 p.c.

Les dossiers

Responsable des services touristiques depuis environ un an, M. Parent a indiqué que son premier travail avait consisté à piloter une évaluation de la publicité faite par les services touristiques.

Cette évaluation a abouti à la réalisation de plusieurs nouveaux dépliants touristiques à partir d'un thème central: "Le beau monde". On a de plus mis en circulation une carte touristique et écologique du Saguenay que les visiteurs peuvent se procurer au prix d'un dollar.

Parallèlement à ce travail, la signalisation touristique dans les limites de la ville a été refaite.

D'autre part, un inventaire des infrastructures a débouché sur la nécessité de mettre l'accent sur deux éventuels équipements: l'aménagement du site de la compagnie de pulpe du Saguenay et le Village de sécurité routière.

A propos du site de la compagnie de pulpe, on se propose, de concert avec le gouvernement québécois qui, semble-t-il, est désireux de mener à terme le dossier, d'amener le ministère des Affaires culturelles à le classer "site historique", ce qui permettrait l'octroi des subventions.

On envisage d'y aménager des sentiers pédestres, un théâtre d'été, un café-terrasse, etc.

Comité touristique

L'année a également été consacrée à la mise sur pied d'un comité consultatif, regroupant des intervenants directs ou indirects dans le domaine du tourisme: représentants des restaurateurs, du conseil de comté, des hôteliers, etc.

Ce comité examinera tout dossier susceptible d'accroître l'implication des intervenants dans le domaine, et de développer des secteurs plus négligés.

Les congrès

Chicoutimi a maintenu son rythme en ce qui concerne la tenue de congrès. Entre le début mai et la fin juin, la ville a accueilli quinze congrès qui, d'après les chiffres du BTC, représente $2.5 millions, répartis entre 34,357 hommes jour.

Marché public

Une ombre relative au tableau: le marché public sur la rue Racine qui, en dépit d'une participation intéressante des artisans et des étudiants, n'a pas suffisamment attiré d'agriculteurs.

On attribue le demi-échec notamment à la forme de publicité, à la date d'ouverture tardive et au manque de collaboration.

Pour l'été prochain, on se propose d'étoffer la publicité et d'aborder plus directement les agriculteurs.

De plus, sous la présidence du juge Edmond Savard, une campagne de financement tentera de recueillir $10,000, en vendant des actions à $10.00 chacune.

Les priorités

Parmi les priorités de l'an prochain, on remarque la consolidation des activités, l'évaluation de la promotion extérieure, et des points de distribution et l'accroissement du tourisme d'hiver.



SAISON INTERESSANTE — D'après M. Guy Parent, directeur des services touristiques de Chicoutimi, la saison touristique a été très intéressante. Il est accompagné ici de M. Gaston Jalbert, permanent au Bureau du tourisme, et de M. Gérald Brassard, directeur général de la Société d'expansion économique du Saguenay.
(Photo Léonard Arseneau)



L'UN EN TOURNEE — Le directeur général de l'Union nationale, M. André Bellerose, était hier, à Chicoutimi, dans le cadre de la tournée qu'il effectue présentement à travers le Québec.
(Photo Léonard Arseneau)

L'UN travaille à sa restructuration dans la région

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — L'Union nationale a annoncé hier la restructuration de son équipe de travail saguenéenne et s'apprête à en faire autant aujourd'hui du côté jeannois. Le parti travaille par ailleurs sur un certain nombre d'autres projets visant à lui assurer une meilleure place dans l'arène politique québécoise et le gonflement de ses goussets asséchés.

Le directeur général du parti, M. André Bellerose, a tenu des propos dans ce sens, hier à Chicoutimi, où il se trouvait dans le cadre de la tournée du Québec qu'il effectue actuellement.

C'est un représentant commercial de La Baie, M. Jean-Claude Lévesque, qui a hérité du poste de porte-parole de l'Union nationale pour le secteur Saguenay. Sept autres militants des comtés de Jonquière et de Chicoutimi le seconderont immédiatement dans sa tâche.

Les Unionistes devaient également tenir une réunion hier soir, à Alma, et procéder à la composition d'une équipe de travail pour ce secteur.

Selon M. Bellerose, l'Union nationale peut compter sur quelque 500 membres dans la région. C'est le comté de Dubuc qui lui paraît présentement le plus favorable à son parti.

Le prochain geste d'importance de l'UN marquera le lancement d'une campagne de financement dont on a fixé l'objectif à $150,000. Cette somme servira presque exclusivement à éponger la dette du parti, qui atteint environ $125,000.

La caisse de l'UN n'est pas non plus particulièrement bien garnie. La publication du dernier bilan a permis de savoir que son avoir bancaire ne dépassait pas $171.

Le parti amorcera cette campagne de souscription, le 15 novembre prochain. Il tiendra le même soir une assemblée de partisans à Montréal, au cours duquel les dirigeants comptent brosser un tableau "sévère et critique" des deux premières années d'administration du Parti québécois.

Ce n'est pas par hasard que l'UN a choisi la date anniversaire de l'arrivée au pouvoir du PQ pour tenir sa réunion a précisé M. Bellerose. Ce sera, d'après lui, l'occasion pour le parti de marquer son identité et son autonomie. "L'UN va prendre tous les moyens pour ne pas être la bebelle ou l'instrument du PQ ou du PLQ", a-t-il ajouté.

A la mi-février, l'Union nationale tiendra à Québec, un congrès d'orientation au cours duquel elle doit présenter son projet de société nouvelle, pensée "au-delà du seul choix constitutionnel", qui proposera une sorte d'adaptation moderne de valeurs plus traditionnelles.

Hier, à Chicoutimi, M. Bellerose a présenté comme un défi à relever la situation relativement difficile qu'occupe l'UN sur la scène politique québécoise. Cette situation, d'après lui, nécessite une lucidité de la part des dirigeants et des militants. Celui-ci estime qu'il faut au parti articuler sa raison d'être en offrant aux Québécois un projet de société dans lequel ils se retrouveront.

CSS

Augmentation considérable des services d'aide à domicile

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Les Services d'aide à domicile du CSS, augmenteront considérablement auprès des personnes âgées, des malades chroniques et adultes handicapés.

Le budget initial de $264,316 sera pour la prochaine année de $648,549. Somme qui, selon Louis-Philippe Thibeault, directeur général du CSS devrait permettre de doubler la réponse aux demandes, tant pour les soins à domicile, soit services de santé, que pour l'aide diverse nécessaire en certains cas.

Pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs que souhaite atteindre le CSS, le développement des services d'aide se fera en favorisant des ententes entre ceux qui sont responsables des services de soins à domicile et d'aide à domicile, soit le département de santé communautaire de Chicoutimi et Roberval, avec la résidence Ste-Marie de Jonquière et centres hospitaliers de Jonquière et Alma. Le CSS compte également sur la complémentarité apportée à ces services par différents projets mis en action par des groupes du Canada au Travail et de bénévoles.

Demandes de services

En 1977-78, 1,028 demandes de service d'aide à domiciles ont été adressées au CSS dont 562 furent acceptées. Plus de $211,402 furent versés en compensation, donnant une moyenne de $376.16 par cas. Ces demandes de services ont été adressées par des personnes âgées ayant besoin de dépannage (19 pour cent), des cas chroniques (25 pour cent), un milieu familial nécessitant un dépannage (44 pour cent), un milieu familial aux prises avec une situation chronique (12 pour cent).

Tenant compte de l'accroissement éventuel de la demande, le directeur du CSS croit pouvoir répondre à près de 80 pour cent de la totalité des demandes.

Dans un même temps, le directeur du CSS annonçait la publication d'une brochure sur les familles d'accueil pour adultes, spécifiant que les ressources ne sont pas totalement employées faute d'une bonne compréhension par la clientèle de cette forme d'hébergement. Il existe présentement 112 familles d'accueil accréditées, ce qui représente 260 places disponibles occupées dans une proportion de 73 pour cent.

Toujours, au sujet de l'hébergement des personnes âgées, un comité d'admission des centres d'accueil pour adultes du secteur de Chicoutimi sera formé. Ce comité verra à étudier toute demande soumise au comité d'admission en fonction des critères des centres d'accueil; à établir et tenir à jour, pour les demandes acceptées l'ordre des priorités; à procéder à la révision périodique des admissions et décider de la pertinence du transfert ou du congé des personnes admises.

Actuellement, 107 personnes sont sur la liste d'attente pour un des 5 centres d'accueil du secteur. L'attente dure en moyenne 24 mois.

Enfin, pour les adolescents, au service desquels il manque des familles d'accueil, une expérience de foyer de groupe est actuellement en cours à Chibougamau, et la création de deux foyers à Chicoutimi et Jonquière est prévue dans un prochain temps.



Louis-Philippe Thibeault.
(Photo Karl Tremblay)

Le centre de planning ne suscite aucune prise de position au CSS

CHICOUTIMI (CL) — Le directeur du Centre de services sociaux affirme ne pouvoir, au nom du service, prendre position en faveur ou non de l'implantation d'un centre de planning dans un milieu hospitalier.

"Ce serait de l'abus de pouvoir, pour un service comme le nôtre, que de prendre position", déclare M. Louis-Philippe Thibeault.

Cependant, le centre a demandé que soit faite une étude afin d'évaluer la situation, d'identifier la réalité au niveau du CSS. Cette étude, selon ce qu'elle révélera, permettra au CSS de savoir s'il faut oui ou non définir une politique d'action dans ses interventions auprès d'une clientèle touchée par des problèmes de planning, particulièrement face aux demandes d'avortement.

A partir d'une demande, on peut dire qu'il y a un besoin", et Louis-Philippe Thibeault ne croit pas que le problème consiste à déterminer s'il y a besoin ou non, mais à savoir comment apporter à une population les services sociaux auxquels elle fait appel.

Très prudent dans ses propos, le directeur général ajoute "qu'il est du devoir du CSS de faire connaître une expertise sur la situation régionale, et non de prendre position pour ou contre".

Actuellement, l'attitude adoptée par le service est de laisser chaque intervenant agir à sa discrétion lorsqu'un cas lui est soumis. "Et je ne pense pas que c'est de l'hypocrisie", de spécifier M. Thibeault.

Un "Sex Fox" se met à table devant la CECO

CHIBOUGAMAU (PC) — L'un des fondateurs du club de motards "Sex Fox" de Chibougamau s'est mis à table, mercredi, lors de sa comparution devant la Commission d'enquête sur le crime organisé CECO.

Reconnaissant que les Sex Fox contrôlent le trafic de la drogue dans la région de Chibougamau, Richard Naud, connu chez les motards par le sobriquet de "Ti-Oiseau", n'a pas hésité à désigner un commerçant d'origine italienne de Chibougamau, en l'occurrence Luig Gino Maida, comme le "parrain" du groupe et le fournisseur officiel de drogue jusqu'à il y a quelques mois.

"Ti-Oiseau" est venu raconter à la CECO que Maida lui avait offert de travailler pour lui à vendre de la drogue. "Je lui ai dit que je voulais essayer la marchandise avant d'en vendre. Y m'en a donné trois onces, je l'ai fumée avec mes chums pis j'ai sacré le camp, je n'avais pas l'intention de travailler pour lui".

Très volubile, Naud a raconté ce qu'il savait de certaines affaires que Maida traitait avec certains individus de leur gang dont Gérard "Toto" Simon, Richard "Microbe" Côté et Jean-Claude "Ca's peux-tu" Toupin. Il a de plus expliqué comment on avait réglé les dettes d'un jeune garçon mineur qui était venu se plaindre au groupe de motards des $700 de dette de drogue que lui réclamait Maida. "On a fait un vol, on a réglé ça", a relaté "Ti-Oiseau".

Richard Naud n'a pas caché qu'il devait encore $600 à Maida et que plusieurs autres membres de la bande des Sex Fox devaient aussi de l'argent à ce commerçant. Selon son témoignage, ces dettes sont même à l'origine de la rupture des relations du groupe avec le fournisseur officiel. Depuis, il a bien fallu continuer d'approvisionner la ville et il semble que le "Gros Dan", de Québec, ex-motard des Black Spider de Montmagny, ait pris la relève.

Depuis quelques mois, il a d'ailleurs été mêlé à plusieurs violentes batailles impliquant les Sex Fox à Chibougamau.

SUJET:

Assemblée publique d'information

Le Conseil d'administration du Centre hospitalier Jonquière, tiendra son assemblée annuelle d'information, mardi, le 24 octobre 1978, à 20h00, au gymnase de l'établissement.

Les membres du conseil d'administration profiteront de l'occasion pour entendre les personnes et les groupes qui aimeraient exprimer leur opinion dans le débat actuel de l'organisation ou non d'un centre de planification familiale. Les personnes désireuses de déposer quelque mémoire sur ce sujet devront faire part de leur intention au directeur général de l'établissement au plus tard à 17h00 le jour de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER JONQUIERE
Robert Landry, M.D.
Président

commentaires

Le bateau libéral coule à pic

Comme la délégation du Cercle de presse du Saguenay l'avait pressenti au cours de son excursion à Toronto, le mois dernier, le Canada anglais tourne le dos à Trudeau.



bertrand tremblay

Après l'échec des libéraux provinciaux en Nouvelle-Ecosse, ce fut le choc brutal des élections partielles fédérales, lundi dernier, dont le résultat ne laisse que deux élus sur 15 candidats, et localisés uniquement au Québec. Enfin, au scrutin provincial de mercredi dernier, les libéraux de la Saskatchewan ont disparu sous le tapis.

Si donc on fait exception de la Saskatchewan où le combat mené par le premier ministre néo-démocrate Alan Blakeney en faveur du droit prioritaire de sa province à l'exploitation de la potasse servit de cheval de bataille victorieux, un vent de mécontentement souffle au Canada anglais.

Et Ottawa est la principale cause de cette mauvaise humeur. Les analystes ont déjà égrené un chapelet d'hypothèses pour expliquer cette désaffection rapide de l'équipe Trudeau: les deux principaux facteurs tiennent, à mon sens, à une lassitude ressentie devant le débat constitutionnel et à la détérioration de l'économie.

L'Ontario, qui détient la balance du pouvoir, avait placé sa confiance dans le flamboyant universitaire parfaitement bilingue qu'est Pierre-Elliott Trudeau avec la mission de cimenter l'unité du pays menacée par les indépendantistes québécois.

Après une décennie, le parti souverainiste de René Lévesque dirige maintenant le Québec et l'habileté qu'il met à nuancer la perception de son option sabote les initiatives que multiplient Marc Lalonde et Trudeau dans le mouvement de réforme constitutionnelle.

Il a tellement assaisonné sa stratégie, au cours des dernières semaines, afin de rassurer les fédéralistes, toujours en majorité au Québec, qu'il rend superflu le fameux référendum. Pourquoi, en effet, se demandent les observateurs, René Lévesque aurait-il besoin de mener une vaste consultation pour négocier "la souveraineté-association"?

Tous les sondages indiquent cette volonté croissante des Québécois, depuis Duplessis surtout, d'un transfert au profit de notre province en particulier, de compétences et de ressources fiscales.

Quoi qu'il en soit, René Lévesque n'inspire plus autant de craintes en Ontario, et dans les Maritimes; quant aux gens de l'Ouest, ils n'ont jamais très bien compris le Québec, et d'ailleurs, confiants devant l'exploitation de leurs ressources naturelles, ils se désintéressent du débat constitutionnel.

Mais l'Ouest, les Maritimes et l'Ontario sont inquiets de la situation économique perturbée par la chute du dollar. Et l'équipe Trudeau sert de bouc émissaire.

Le grand danger réside évidemment dans la polarisation des votes autour des francophones et des anglophones. L'Ouest s'est toujours opposé à Trudeau. En basculant chez les conservateurs, l'Ontario le laisse seul, retranché dans sa forteresse québécoise.

Le scénario paraît bien se dérouler ainsi, jusqu'à son dénouement tragique au printemps prochain, à moins d'un redressement imprévisible que favoriserait une amélioration miraculeuse de la situation économique.

parole aux lecteurs

Le Lac-Saint-Jean réclame sa place

**M. Bertrand Tremblay,
Editorialiste,
Le Quotidien du
Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

Monsieur,

Dans votre journal du 30 septembre dernier, vous souligniez le cinquième anniversaire du journal et disiez que "les pionniers étaient inspirés par la volonté d'offrir un authentique journal régional. Ils ont la conviction d'avoir atteint l'objectif". Permettez-moi, à titre de fidèle lectrice depuis vos débuts, de douter de votre succès. Je remarque depuis longtemps le peu de souci que vous avez de rapporter ce qui se passe au Lac-Saint-Jean et à lire vos pages, les événements d'ici ne sont pas dignes d'intérêt pour vos lecteurs. Le Lac-Saint-Jean souffre d'une carence flagrante au niveau du contenu journalistique.

La cause en est bien simple: un seul journaliste à plein temps est affecté à la couverture des événements au Lac-Saint-Jean sur un ensemble de vingt journalistes à plein temps, syndiqués ou cadres, engagés à la rédaction de votre journal. Le Saguenay est donc largement couvert et c'est pourquoi, sans doute, n'ayant pas grand-chose à se mettre "sous la plume", vos journalistes nous rapportent les opinions et gestes d'obscurs hommes publics du Saguenay.

Croyez que, très souvent, l'intérêt du lecteur du Lac-Saint-Jean n'y trouve pas son compte. Dans l'ensemble, je conclus que la région se limite au Saguenay et que la "bourgade Lac-Saint-Jean" ne vous est utile que comme réservoir d'abonnés. Je ne crois pas que les Saguenéens soient capables de supporter, seuls, le coût d'un quotidien régional et j'estime que les lecteurs du Lac-Saint-Jean sont en droit de recevoir un meilleur service. Encore dernièrement, vous avez amélioré votre produit du côté des pages sportives; c'est faire bien peu de cas de vos abonnés d'Alma, Dolbeau, Roberval et tout le Lac-Saint-Jean.

J'espère que vous saurez réaliser le danger qu'il y a de mésestimer sa clientèle.

**Cécilia Fortin,
390, rue Côté ouest,
Alma.**

Le 15 octobre.

Une équipe mobile

Chère madame Fortin,

Contrairement à ce que vous pensez, tous les membres de notre équipe de rédaction sont au service de nos lecteurs du Lac-Saint-Jean comme de ceux du Saguenay. Le service de rédaction fonctionne, comme partout ailleurs dans le monde, à partir d'un noyau central, qui chez nous, est localisé à Chicoutimi.

Et tous les journalistes, suivant les centres d'intérêt au niveau régional (affaires publiques, éducation, syndicalisme, économie, sport, les arts, etc.) sont appelés à se rendre, chaque semaine, dans les différents secteurs du Lac-Saint-Jean où se produisent des événements importants. Notre équipe est très mobile et d'ailleurs, à l'intérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les distances ne présentent pas d'obstacles. Enfin, notez que outre notre journaliste régulier domicilié à Alma, notre service compte des correspondants compétents à Roberval et à Dolbeau.

Bertrand TREMBLAY

On recherche toujours des bénévoles

Les centres bénévoles dans la province de Québec, existent depuis 1938 avec la fondation de la JUNIOR LEAGUE à Montréal.

Lorsque ANN CROWTHER arrivant d'Angleterre après la guerre où elle a servi dans l'aviation britannique à titre d'infirmière militaire, décide d'ouvrir à Montréal en 1948, le MONTREAL VOLUNTERR'S BUREAU, l'élan est donné aux centres bénévoles au niveau national et provincial, et la province emboîte le pas en applaudissant la fondation de centres bénévoles français, à Montréal d'abord, et en province successivement.

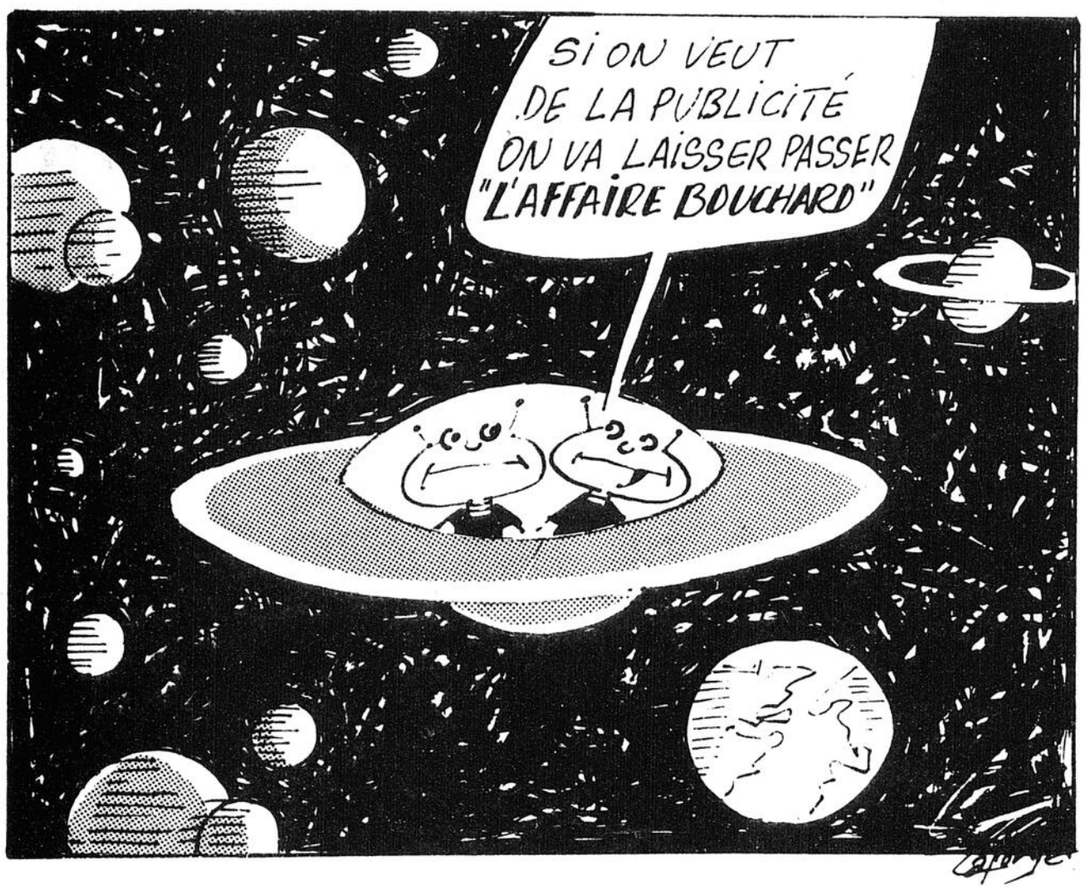
En avril 1978, le ministre Denis Lazure en rencontrant les congressistes provinciaux réunis à Saint-Hilaire, demanda expressément aux centres bénévoles, de former des bénévoles "professionnelles", ce qui signifie que les personnes prêtes à travailler le mieux possible, et de plus en plus avec des professionnels et dans des milieux spécialisés, seront, grâce à une formation de base précise, des agents de secours dont le potentiel sans cesse exploité par les personnes en difficultés, sera à la portée des gens, et à la hauteur des responsabilités.

Pour toute information, inscription, signaler chaque après-midi: 543-6639.

C'est le local de l'Association canadienne pour la santé mentale de Chicoutimi qui héberge pour sa fondation, le Centre bénévole de Chicoutimi Inc.

**Cécile-Roland Bouchard,
Consultante
de l'Association,
729, rue Lacombe,
Chicoutimi.**

Le 14 octobre.



A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Les Métallos veulent conquérir la région

C'est toute la région qui respire plus à l'aise depuis que les employés syndiqués de l'aluminerie d'Arvida ont résolu de retourner au travail après un débrayage illégal de quelques heures, mercredi.



gabriel berberi

Les salariés de l'Alcan, en majorité, ont ainsi convenu de ne plus se soumettre aux instructions de leurs dirigeants syndicaux de la FSSA, recommandant le respect des lignes de piquetage établies, en guise d'appui aux confrères de l'usine de Beauharnois. Cet établissement a été fermé le 16 octobre, par suite de nombreux désordres.

Ceux et celles qui s'inquiétaient des conséquences désastreuses pour l'économie régionale d'une deuxième paralysie prolongée des usines de l'Alcan en l'espace de deux ans, n'ont donc plus à se faire de mauvais sang. Les ouvriers de l'Alcan, qui n'ont pas fini de payer les obligations accumulées par la FSSA lors de la grève de 5 mois en 1976, viennent d'opter, une fois de plus, pour la voie de la raison, contre la volonté des autorités syndicales.



Jean Gérin-Lajoie



Jean Halley

Mais si la région admire la logique remarquable des travailleurs d'Arvida, les stratèges de la FSSA (Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium) ne sont pas aussi soulagés. Le refus des ouvriers de l'aluminerie d'Arvida de poser des gestes démesurés et aveugles, dans la rue, pour épauler les protestataires de Beauharnois, comme le proposaient M. Jean Halley et ses coéquipiers, pourrait causer de sérieux ennuis à ces dirigeants syndicaux. Cette nouvelle division entre la tête et les membres de la FSSA sert d'ores et déjà au Syndicat des métallos, qui mène une offensive sans précédent pour recruter les salariés de l'Alcan.

M. Jean Halley, président-fondateur de la FSSA et du syndicat d'Arvida, principale unité du mouvement, était perçu jusqu'ici par les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique, comme le cerveau supérieur et l'homme-orchestre de la fédération indépendante instaurée en 1972, par suite d'une profonde scission à la CSN. Pour la direction des Métallos, M. Halley demeure un syndicaliste imposant le respect, mais son influence et son prestige se retrouveraient fortement diminués par suite de l'échec subi le 18 octobre.

De plus, les recruteurs des Métallos blâment ouvertement M. Halley et les autres élus de la FSSA pour avoir imposé la grève illégale de Beauharnois à leurs effectifs d'Arvida. "Chez les Métallos, c'est toujours la base qui impose ses décisions à la tête. Et nous n'avons jamais supporté ou favorisé la propagation d'une grève illégale", déclare M. Robert Saumure, un ouvrier autrefois au service de Stelco, et qui participe à la campagne intensive de recrutement auprès des gars de la FSSA.

Le changement d'allégeance syndicale que préconisent les Métallos aux ouvriers de l'Alcan pourrait avoir des effets lors des élections aux postes de président et de quelques vice-présidents du Syndicat de l'aluminium d'Arvida, vers la fin de novembre prochain.

Le Syndicat des métallos se prépare, semble-t-il, à exploiter bien d'autres failles de la FSSA, que la fissure découverte dans la supposée cuirasse de M. Jean Halley, à la suite du dernier soulèvement raté à l'Alcan. L'offensive ouverte des Métallos contre la FSSA devrait commencer pour de bon dans le courant de la semaine prochaine avec la distribution de tracts et du journal officiel du Syndicat international aux portes de l'aluminerie d'Arvida.

L'étape suivante dans cette lutte intersyndicale, dont l'enjeu initial, est l'adhésion des 5,500 salariés syndiqués de l'aluminerie d'Arvida, est la tenue d'assemblées populaires au Montagnais, au début de novembre probablement. Celles-ci seront précisées par le directeur québécois du Syndicat des métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, qui séjournera plusieurs jours dans la région, a-t-on appris hier.

Cependant, l'ambition du Syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est loin de se résumer à la représentation des employés de l'Alcan. Les Métallos, qui ont ravi cette année à l'UPA (Union des producteurs agricoles), les 1,500 forestiers de Price, filiale d'Abitibi, et qui viennent de syndicaliser les employés en forêt de Jos Houde Ltée, de Petit-saguenay, projettent de recruter à court terme tous les salariés de Consolidated-Bathurst et de Domtar y compris les ouvriers des usines.

Le plus étonnant est que cette campagne menée dans plusieurs secteurs par les agents des Métallos, de Montréal, impliquent notamment une confrontation, non seulement avec la CSN, principal négociateur dans les papeteries du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais avec le Syndicat canadien des travailleurs du papier. Ce dernier est, en effet, affilié à la FTQ, à l'instar des Métallos. Et M. Gérin-Lajoie est vice-président de la FTQ.

Il faut prévoir que les Métallos, syndicat représentant plus de 50,000 travailleurs au Québec, 200,000 au Canada, et 1,5 million sur le continent (dont environ 50,000 dans l'industrie de l'aluminium), fassent des gains importants dans la région. Car ce syndicat, partisan du maintien du système économique actuel et du respect des institutions démocratiques, se dit le mieux équipé pour lutter efficacement contre l'infiltration d'éléments anarchiques et gauchistes dans le mouvement ouvrier. Ce à quoi aspirent la plupart des salariés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CONCOURS

5ième Anniversaire

du Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



RECHERCHEZ LE "CINQ"

UN PRIX DE

$100

EN ARGENT A CHAQUE SEMAINE A UN ABONNE CHANCEUX DU QUOTIDIEN

En plus, lors du dernier tirage, le 3 novembre, tous ceux qui auront participé au concours Recherchez le "cinq" auront la chance de gagner $1,000.00 en bons d'achats, offerts par votre grand magasin la Baie

POUR PARTICIPER AU CONCOURS:
RECHERCHEZ LE 5

Il suffit de mentionner sur le bon de participation (que vous trouverez dans l'édition du samedi, de chaque semaine à l'intérieur de votre Quotidien), le total des 3 chiffres parus les lundis, mercredis et vendredis

LE TIRAGE HEBDOMADAIRE DU $100.00 EN ARGENT SE FAIT LE VENDREDI, DE CHAQUE SEMAINE.

CONCOURS 5ième ANNIVERSAIRE

IL EST FACILE DE GAGNER

PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE!

REGLEMENTS:

1. Etre un abonné inscrit sur nos listes d'abonnés lors du tirage.
2. Les participants devront répondre correctement au problème posé au concours de chaque semaine. Si la réponse n'est pas correcte, le participant, dont la lettre aura été pigée, recevra 50% du prix de la semaine.
3. Pour le tirage du grand prix final du magasin la Baie, la première lettre pigée parmi toutes celles reçues durant la période de concours, peu importe la réponse au problème, sera la gagnante du grand prix.
4. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles à ce concours.
5. A noter que le gagnant du grand prix final devra répondre à une question facile, afin de se qualifier pour l'obtention de son prix.
6. Vous pouvez envoyer votre bon de participation par la poste ou le donner à votre camelot.
7. Le concours se terminera le 21 octobre et le tirage final aura lieu le 3 novembre, par l'attribution de notre gros lot.
8. Le tirage de la semaine finissant le 21 octobre sera fait en même temps que celui du gros lot, soit le 3 novembre.
9. Les bons de participation ne seront pas détruits et ils vous permettront de participer au grand tirage du 3 novembre.

CE CONCOURS EST RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX "ABONNES"

BON DE PARTICIPATION DE LA SEMAINE

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL.: .....

SPECIMEN

LE TOTAL DE LA SEMAINE EST .....

ADRESSEZ A: **CONCOURS**
RECHERCHEZ LE "CINQ"
316, avenue Labrecque
Chicoutimi — G7H 5C1

OU: DONNER VOTRE BON DE PARTICIPATION A VOTRE CAMELOT.

Si vous désirez être un "ABONNE REGULIER", téléphonez:

545-4664 OU **545-4665**

ALMA
ET LES ENVIRONS:
662-7829

ST-FÉLICIEN
ET LES ENVIRONS:
679-3832

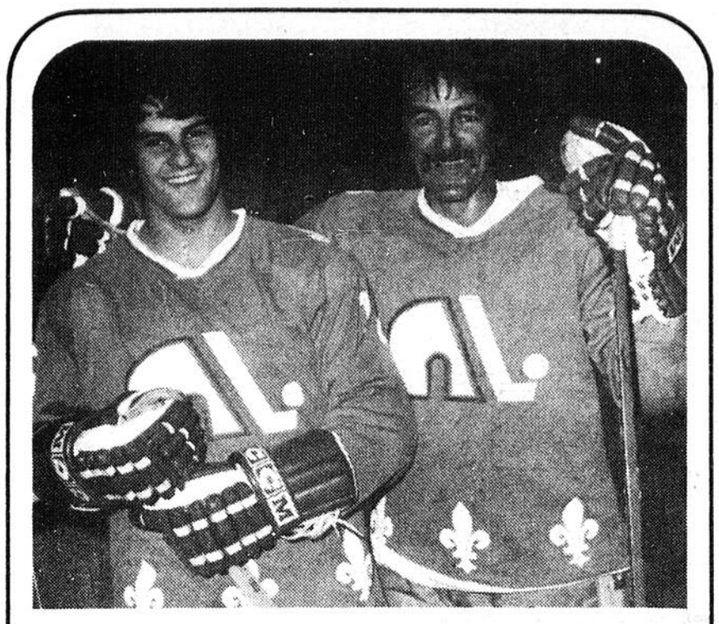
fourre-tout



claude coté
(en collaboration)

LA CALIFORNIE ET L'UQAC

Des représentants d'une dizaine d'universités de la Californie seront à l'Université du Québec à Chicoutimi, demain. Ainsi, Chicoutimi sera une étape importante du voyage qu'ils font dans quelques villes du Québec afin de voir quelles sont les possibilités d'implanter dans leurs universités des programmes de culture et de civilisation québécoises. Ces universitaires rencontreront des représentants de plusieurs secteurs d'enseignement de l'UQAC, établiront des contacts qui devraient conduire à la conclusion d'ententes relatives à l'échange d'étudiants et de professeurs, à l'élaboration de programmes d'études et de recherches sur le Québec, à l'organisation de colloques et autres... Cette rencontre est organisée en collaboration avec M. André Bruneau, chargé du programme des Etats-Unis au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.



PAS DE NORDIQUES A L'ECRAN!

Les amateurs de hockey de la région n'auront pas le plaisir de voir sur leur petit écran les prouesses d'Alain Côté et de Jean-Claude Tremblay, deux porte-couleurs des Nordiques de Québec. Le réseau TVA n'a pu en venir à une entente avec la direction de l'équipe de la Ligue mondiale de hockey, et seule Télé-4 de Québec diffusera certains matches des représentants de la Vieille Capitale.

Et Radio-Canada? Les dirigeants de la société d'Etat ignorent toujours la Ligue mondiale de hockey et aucun espoir de ce côté.



IL REUSSIT BIEN

M. Richard Boily, natif d'Alma, réussit bien dans le domaine de l'alimentation. Aujourd'hui citoyen de Chicoutimi, monsieur Boily vient d'être promu au poste de surintendant des magasins Dominion pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et Rimouski. Après avoir été le premier gérant du magasin de Chicoutimi, monsieur Boily a passé quelques mois à la succursale de Jonquière avant d'être promu de nouveau à Chicoutimi. Reconnu comme un gars très dynamique, M. Richard Boily a effectué plusieurs stages dans le domaine de l'alimentation, ce qui lui permet aujourd'hui d'accéder à cette haute fonction pour la chaîne Dominion.

REGIE DES RENTES

La Régie des rentes du Québec a maintenant son bureau régional de Chicoutimi au 50 de la rue Racine est. Il s'agit d'un local plus spacieux et mieux adapté aux besoins. Parmi les autres avantages, signalons qu'il est plus facile d'accès aux usagers des services de transport en commun, tandis que les personnes se déplaçant en automobile trouvent plus d'espaces de stationnement à proximité.

Le personnel du bureau régional est à la disposition du public pour répondre à toute demande de renseignements concernant le Régine de rentes du Québec, le Régime des allocations familiales du Québec, le programme de remboursement d'impôt foncier scolaire et les régimes supplémentaires de rentes. On peut également joindre les préposés de la régie par téléphone, en composant le numéro suivant: 549-2684. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on comptait en septembre un peu plus de 12,600 bénéficiaires du régime de rentes, tandis que le montant global versé en prestations diverses en vertu du même régime depuis ses débuts, s'élevait à plus de soixante millions de dollars.

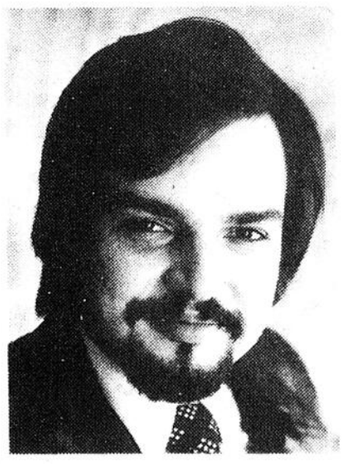


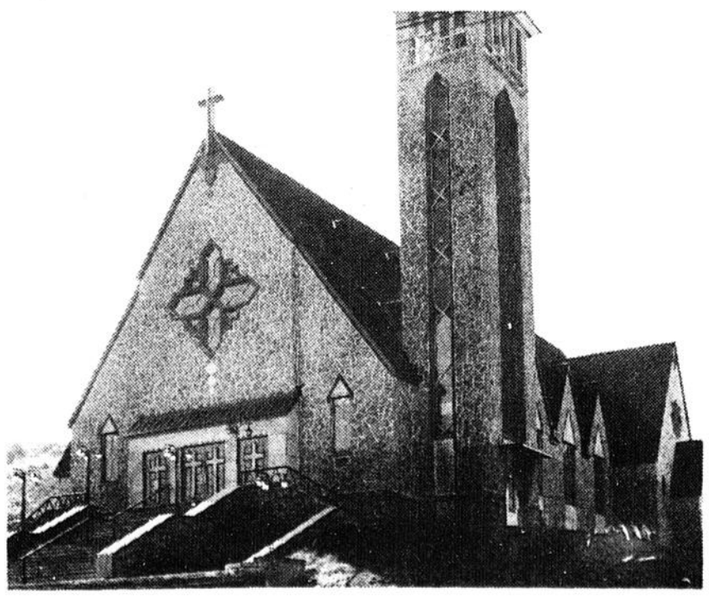
VOUS CHERCHIEZ SON NOM?

Dans notre page de mercredi dernier, nous faisions part, sous le titre "La belle et la bête", que la plus belle femme du monde mariera un Français, André Weinfield, qui l'a séduite par son humour. Malheureusement, nous avons omis d'indiquer le nom de cette plus belle femme du monde... Vous l'aurez certainement reconnue, il s'agit de Raquel Welch!

PRESIDENT D'HONNEUR

M. Réjean Gaudin, conseiller municipal à Chicoutimi, agira comme président d'honneur du marchethon qui se déroulera le samedi 28 octobre, dans la paroisse Saint-Joachim de Chicoutimi, où l'on compte ainsi recueillir une somme de $10,000. Le marchethon, dont le départ sera donné à 13h30 à l'église, s'inscrit dans le cadre de la campagne de souscription entamée le printemps dernier et dont l'objectif global était la cueillette de $35,000, soit la somme nécessaire à la rénovation du temple paroissial. On a déjà en main $25,000! Evidemment, tout le public, que les gens soient âgés de 7 ou 99 ans, est invité à participer à ce marchethon dont le parcours atteindra seulement six kilomètres, soit le tour de la paroisse.





UN ORDINATEUR DANS LES PME

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (CGA) tiendra, le vendredi 27 octobre, un séminaire qui traitera d'un sujet bien d'actualité, soit la sélection et l'implantation d'un ordinateur dans les PME.

Pour de plus amples informations, les gens intéressés peuvent communiquer avec M. Ghislain Girard, à 548-8261 ou 548-6816.

FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX

La section de Chicoutimi-Jonquière du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, présidée par M. Jean-Roch Boulianne, tiendra une importante réunion générale de ses membres, le lundi 23 octobre, à 19h30, au motel Le Montagnais de Chicoutimi.

Les membres du syndicat seront alors appelés à prendre le vote en regard d'un projet qui vise à augmenter les cotisations syndicales, en fonction d'événements qui pourraient survenir alors que le droit de grève sera acquis à compter du mardi 24 octobre. Un vote semblable est pris à travers tout le Québec.

POUR L'ENFANT HANDICAPE

Tous les mercredis après-midi, c'est un rendez-vous de l'Association pour la promotion des droits de l'enfant handicapé du secteur Jonquière, au 205, rue Mellon, à Arvida. Un groupe de gens bénévoles permettent à des handicapés de se divertir tout en se familiarisant à l'artisanat ou à autre activité de leur choix.

Les parents doivent toutefois accompagner leurs jeunes à cet après-midi qui débute à 13h30.

Pour plus d'informations, communiquez avec la responsable, Mme Sylviane Saint-Pierre, à 548-4359.



QUI C'EST CA?

La jeunesse d'aujourd'hui est déconcertante, comme toujours. Quelle ne fut pas la surprise d'apprendre que certains élèves du cours de philosophie du Collège d'Alma ne connaissaient pas M. Claude Ryan. On se souvient de cette affaire dénoncée par le chef libéral, qui se serait passée au Collège d'Alma. La question contestée était la suivante: "Claude Ryan est beau", et les étudiants devaient dire s'il s'agissait là d'une vérité ou non. Or, certains étudiants auraient alors demandé, sans blaguer, qui était Claude Ryan, et pourquoi on leur demandait de juger si un homme qu'ils n'avaient jamais vu était beau ou non. Eh bien, des étudiants du collégial qui n'ont jamais vu Claude Ryan, c'est un incident à démoraliser n'importe quel chef de parti.

CONCOURS DE DANSE

Le concours de danse "disco", organisé par Fred Lagacé et Alain Sachel, se poursuit à un rythme endiablé, à chaque mercredi soir, à la discothèque "Le Club" de l'Hôtel Chicoutimi. Les couples intéressés disposent encore de trois semaines pour se qualifier et, après, il y aura les semi-finales...

FABIEN ROY A ALMA

Le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, sera le prochain conférencier invité au souper mensuel du Club québécois du Lac-Saint-Jean. Ce dernier est invité à parler notamment de son projet de loi personnel sur l'autodétermination des Québécois. Cette causerie aura lieu le 1er novembre, à un endroit nommé Fon Brau Hauss, et on peut réserver en s'adressant au secrétaire de la Fédération des clubs québécois, M. Georges Perron, à 668-2357.



COMBAT CONTRE LES DENTISTES

Le Comité des soins dentaires fait part à la population de son intention de combattre plus intensément la décision des dentistes de se retirer du régime de l'assurance-maladie du Québec, à compter du 1er novembre. Dans les jours à venir, le comité définira sa stratégie et les moyens qu'il entend prendre pour poursuivre sa lutte. Aussi, les dirigeants du comité comptent impliquer le plus grand nombre possible de citoyens à faible revenu qui devront subir les inconvénients de la perte d'un droit acquis. Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Jean Richard, à 545-1575.

IL AIMAIT TROP LA BONNE CHERE

"Petit, gros et bouffi", Fedor Lyovitch Balin dégustait du caviar à la petite cuiller lorsque les policiers sont allés l'arrêter à Kiev où, pendant vingt ans, il avait consciencieusement volé les clients de sa boucherie. Pour satisfaire ses penchants pour l'argent et la bonne chère, le boucher peu scrupuleux trichait régulièrement sur le poids de la viande qu'il vendait. Les policiers ont découvert son appartement rempli de nourriture exotique et plus de 300,000 roubles ($450,000) dissimulés dans des boîtes de conserve. Fedor Lyovitch Balin n'a pas résisté au choc de son arrestation: il a succombé à une crise cardiaque.

rendez-vous

Club de natation de Chicoutimi: L'assemblée générale aura lieu le dimanche 22 octobre, à 19h15, au chalet du parc Rosaire Gauthier.

Soirée allemande — Pour tous ceux qui s'intéressent à la culture allemande, il y aura un "oktoberfest" le vendredi 27 octobre à 19h30, à la Mezzarine du 6ème étage du pavillon principal de l'UQAC.

Société horticole — Assemblée d'automne, le dimanche 22 octobre, à 20h00, à la salle de l'hôtel de ville du secteur de Kénogami. Conférencier: M. Camille Pouliot, agronome. Remise des cadeaux aux gagnants du concours d'embellissement et plusieurs prix de présence.

aujourd'hui

Il y a 67 ans aujourd'hui, le 20 octobre 1911, au début de l'été antarctique, l'explorateur norvégien Roald Amundsen et ses compagnons laissaient leur navire, le Fram, et se dirigeaient en traîneau à chiens vers le Pôle sud.

Ils devaient être les premiers à l'atteindre, en décembre de la même année.

1965 — Ludwig Ehrard est réélu chancelier de l'Allemagne fédérale.

1945 — Au Caire, création de la Ligue arabe.

1944 — Libération de Belgrade du joug nazi par les Yougoslaves et les Soviétiques.

1941 — Staline proclame l'Etat de siège à Moscou.

1905 — Grève générale en Russie.

1805 — Victoire des Français sur les Autriciens, à ULM.

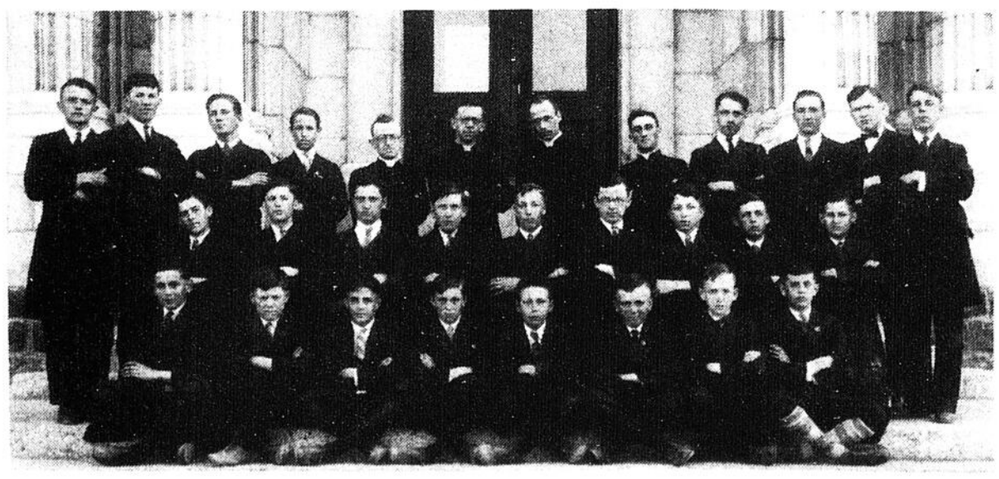
Ils sont nés un 20 octobre:

— Le poète français Arthur Rimbaud (1854-1891).

— Le journaliste américain Art Buchwald (1925).

— Le joueur de baseball Mickey Mantle (1931).

photo-rétro



PEUT-ETRE LES RECONNAITREZ-VOUS?

Voici les professeurs et les élèves de la classe d'Eléments latins "B" de l'année académique 1927-28, au Séminaire de Chicoutimi. Peut-être reconnaîtrez-vous un proche, un parent ou un ami parmi les personnes qui figurent sur ce cliché du photographe Lemay! Pour vous aider, nous vous donnons les noms de tous ces gens, dans l'ordre habituel. En avant: Vincent Guimond, Marc-Aurèle Larouche, Jean-Joseph Tremblay, Jean-Joseph Gravel, Jacques Claveau, Arthur Tremblay (les Eboulements), Paul-Etienne Lévesque (Bagotville) et Maurice Lévesque (Roberval). Deuxième rangée: Edmond-Louis Bergeron (Jonquière), René Fleury, Joseph Gagnon, David Fortin, Léo Perron, Ligori Bergeron, Cyrias Hovington, André Martin et Alfred Simard.

En arrière: Louis-Joseph Lavoie, Léonce Bouchard, Lucien Ruelland, Isaïe Coudé, abbé Albert Bergeron, abbé Lorenzo Angers, abbé Victor Tremblay, abbé Alfred Bergeron, Majella Simard, Gérard Lapointe, Georges Hébert et Marcel Carrier. (Collaboration de la Société historique du Saguenay).

Développement domiciliaire à Alma

Le conseil réalise l'importance de critères techniques sévères

ALMA (SC) — La ville d'Alma n'ouvrira à la construction que 50 lots résidentiels en 1979. Cette quantité, petite par rapport à celles des dernières années, étant jugée suffisante pour répondre au marché. On déterminera deux secteurs d'Alma pour réaliser ces développements, les autres ne connaissant aucun investissement pour la prochaine année.

Le conseil municipal vient également de décider de la formation d'un comité spécial, composé de fonctionnaires et de conseillers, et dont le mandat sera d'étudier des modifications éventuelles au mode de taxation, de même que la possibilité d'autoriser les promoteurs à réaliser eux-mêmes leurs développements.

Rapport détaillé

Dans un rapport détaillé qu'il vient d'étudier, le conseil a pu se convaincre une fois de plus de l'importance d'établir des critères techniques sévères pour les développements domiciliaires. Des critères semblables président d'ailleurs aux travaux annuels à Alma depuis 1976.

Le procédé est le suivant: on demande aux promoteurs ou propriétaires de terrains de loger une demande avant le 31 août; on avise les citoyens par avis public qu'ils peuvent en faire autant; les demandes sont analysées en fonction du zonage actuel, de l'environnement, de la demande, et en fonction de la disponibilité des services dans le voisinage, du coût estimé, de la nature du sol. Quand cette sélection est faite, on recommande certains projets au conseil, avec un quota maximum pour l'année à venir. "Au cours de la dernière sélection, peut-on lire dans le rapport du service technique, les projets sont choisis d'après les coûts inhérents au développement ainsi que suivant l'importance de la demande du secteur."

Analyse de la demande

Pour déterminer si la demande est forte, rien de plus facile que de consulter les dossiers de permis de construction qui ont été émis, et d'inventorier ensuite les terrains développés et restés disponibles ou vacants.

Qu'en est-il du marché à Alma depuis 1977? Des statistiques répondent à cette question. Ces statistiques sont agrémentées de prévisions les plus justes possibles pour les derniers mois de l'année en cours.

En 1976, gel des développements, notamment à cause du manque de pression d'eau (maintenant en voie de règlement final) et du grand nombre de lots vacants en milieu urbain ancien (partie de la ville ouverte depuis deux ans ou plus). En 1977 et 1978, on a ouvert 282 lots à bâtir. En 1977, on a construit 44 maisons sur ces lots et 48 en 1978. On prévoit 39 autres constructions d'ici fin décembre. Il reste donc 153 terrains pourvus des services et non construits dans les nouveaux développements ouverts depuis deux ans à Alma.

Des facteurs nombreux expliquent cette impopularité, selon les responsables de l'étude: coût trop élevé des taxes et disponibilité tardive des terrains (ouverts vers le milieu de l'été seulement). Un effet positif du grand nombre de lots disponibles, écrit-on encore, la stabilisation du coût des terrains et une concurrence salutaire pour les acheteurs, pour qui le choix est plus vaste.

La construction en 1978

Les citoyens négligent les nouveaux emplacements résidentiels, mais ils sont encore tout de même nombreux à se bâtir en 1978. En date de la fin d'août, on avait délivré 127 permis de catégorie unifamiliale ou bifamiliale, six de plus qu'à la même période l'an dernier. Mais où s'installent donc ces nouveaux propriétaires?

Dans les secteurs dotés de tous les services, 48 se sont installés; dans les secteurs sans égouts, 41; dans les secteurs sans eau ni égouts publics, 1; dans les secteurs dits de chalets, 6; et dans les lots vacants de l'ancienne ville, 31. On ajoute ensuite les prévisions pour les quatre derniers mois de l'année en cours, pour atteindre 87 permis dans les nouveaux secteurs de 1977 et 1978; 76 dans des secteurs non pourvus de tous les services publics; et 60 dans l'ancienne partie urbaine. A noter ici que la plupart des terrains qui ceinturent la ville sont propriétés d'entrepreneurs qui exigent de bâtir eux-mêmes la résidence des acheteurs. Cette exigence inciterait certains citoyens à trouver des terrains inoccupés dans l'ancienne partie de la ville.

Le rapport du service technique constate ensuite que chacun des nouveaux propriétaires a ses propres raisons valables pour s'installer à un endroit plutôt qu'à un autre. Certaines de ces raisons sont encore trop imprécises pour dresser une courbe de tendances à moyen terme, et on doit poursuivre l'étude détaillée encore au moins un an avant de conclure.

Conclusion

Le responsable du service technique, M. Jean-Claude Lusinchi, présente ensuite une conclusion. Il signale qu'Alma a reçu 26 demandes pour 1979, ce qui représenterait 460 terrains ouverts à la construction. De ces demandes, on a retenu certaines demandes particulières, que le comité spécial étudiera de plus près (zone semi-industrielle, logements coopératifs, par exemple); on ne retient aucun développement pour des constructions multifamiliales, parce que les travaux à cet effet ont été nombreux depuis quelque temps, et qu'il faut voir si ces projets pour lesquels on a investi se réaliseront avant d'en accorder d'autres.

Prenant ensuite pour acquis que des lots resteront vacants à la fin de cette année, comme les statistiques le démontrent, on propose l'ouverture de 50 terrains, pour porter le total disponible à 323 pour 1979. Et comme on délivre chaque année environ 190 à 220 permis du genre, il restera un flottement qui permet une concurrence saine, ce qui devrait stabiliser le prix des terrains.

En établissant ainsi des critères techniques, les autorités municipales pensent rendre justice à tous les propriétaires, promoteurs ou citoyens désireux de s'établir à Alma, tout en ne surchargeant pas le budget public inutilement.



DECONSEILLER — Faire de l'auto-stop pour s'en retourner à la maison, c'est à déconseiller. Toutefois, plusieurs jeunes sont tentés par cette pratique. Les parents devront aviser. (Photo Réal Tremblay)

Transport scolaire et CSRL

Les grévistes respectent la décision de leurs confrères

JONQUIERE (GL) — Les chauffeurs d'autobus scolaires à l'emploi de transporteurs sur le territoire de la Commission scolaire régionale Lapointe ont vécu leur deuxième journée de grève hier. Pour le moment, ils n'ont pas l'intention d'importuner les autres chauffeurs de la région qui ont accepté l'offre patronale.

Le président du syndicat de ABC Transport, M. Marcel Gauthier, a indiqué que les travailleurs en grève respectent la décision des chauffeurs du reste de la région en dépit du fait que l'idée d'un front commun ait été lancée au début de la négociation.

Hier matin, le transport scolaire était paralysé dans tout le secteur Lapointe autant dans les écoles de la CSR Lapointe que dans les constituantes.

Des lignes de piquetage ont été dressées devant les bâtisses des 12 transporteurs du territoire Lapointe. Toutefois, le monopole dans ce secteur est détenu par ABC Transport de même que les frères Jacques et Claude Talbot. Ces transporteurs ont environ 75 autobus. Les neuf autres représentent une quantité négligeable.

Par ailleurs, M. Gauthier n'a pas voulu commenter la décision des autorités de la CSR Lapointe de garder ouvertes les écoles. Dans son esprit la grève continue et la situation est évaluée au jour le jour.

Par contre, il n'y a pas de rencontre prévue entre les deux parties pour l'instant.

le travail

Travailleurs de l'Alcan

La grève de 1976 a pesé lourd dans la décision de retour au travail

JONQUIERE (GL) — Le retour au travail s'est effectué normalement hier matin, aux usines de l'Alcan à Arvida. Le résultat du vote concernant l'appui aux travailleurs de Beauharnois est difficile à digérer pour l'exécutif de la Fédération des syndicats du secteur aluminium, mais il reste tout de même 1,172 véritables syndicalistes dans cette organisation.

Les commentaires du secrétaire exécutif de la FSSA, M. Jean-Marc Dubois étaient brefs, hier après-midi. Selon lui, le vote peut-être interprété de différentes façons.

En premier lieu, il estime que les travailleurs ont envisagé le vote sous deux angles: le fait qu'un débrayage, s'il avait eu lieu, était illégal, avec toutes les répercussions qui s'y rattachent et deuxièmement, les conséquences financières d'un tel geste. A ce titre, la grève de 1976 a pesé lourd dans la décision.

En ce qui concerne la position de l'exécutif de la fédération, M. Dubois avoue qu'il était impossible aux membres de la direction de proposer aux travailleurs de briser une ligne de piquetage. Il fallait absolument que l'assemblée générale décide.

Et les Métalos?

Interrogé sur l'influence du résultat en regard du maraudage effectué par les Métallos, le secrétaire de la FSSA signale que les Métallos eux-mêmes auraient très mal vu un exécutif syndical proposer à ses membres de briser une ligne de piquetage. Il maintient cependant que la FSSA est encore forte.

Dans l'esprit de M. Jean-Marc Dubois, le résultat du vote ne signifie pas une motion de non-confiance à l'égard de leur exécutif.

Dans l'immédiat, il y a peu d'actions concrètes à poser en ce qui concerne l'usine d'Arvida. Les travailleurs de Beauharnois devront maintenant manoeuvrer seuls, en espérant que le maintien des lignes de piquetage forcera la compagnie à négocier.

A la FSSA, il y a des élections en 1979. Cette année représente aussi l'expiration du contrat collectif des employés syndiqués affiliés à la FSSA.

Puis, les Métallos sont dans le décor. Ils entendent bien déposer une requête en accréditation auprès du ministère du Travail pour représenter les travailleurs d'Arvida dans les délais requis.

Comment va réagir la FSSA? Le secrétaire Dubois préfère ne pas commenter la situation précisant qu'il ne faut pas précipiter les événements.

C'est aberrant

Le secrétaire exécutif de la FSSA ne s'est pas gêné pour dire que les déclarations faites par le directeur général du CRD, M. Thomas-Eugène Simard, était tout simplement aberrantes.

Interrogé sur le sujet, M. Dubois a déclaré que M. Simard est ce type d'hommes d'affaires qui ne se préoccupe que de ses plates-bandes. "Que les travailleurs évoluent dans des conditions inacceptables au fond des usines préoccupent peu M. Simard. Ce qui compte, c'est son affaire", a lancé M. Dubois.

Le choix de la légalité

— B. Bouchard

JONQUIERE (GL) — "Par voie de scrutin secret, nos employés ont choisi la légalité en décidant de ne pas poursuivre un arrêt de travail contraire à la convention collective présentement en vigueur."

C'est ce qu'a déclaré le vice-président régional de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Bertrand Bouchard par suite de la décision des travailleurs de l'Alcan.

Evidemment, il a exprimé sa satisfaction devant les résultats du vote secret. Le directeur régional estime que les employés ont décidé que c'est par le dialogue que les parties impliquées dans le présent conflit pourront trouver une solution satisfaisante au problème de Beauharnois.

Commentant l'attitude des travailleurs, M. Bouchard déclare: "En posant ce geste, je ne crois pas que nos travailleurs aient voulu porter atteinte à la solidarité syndicale. Ils ont choisi la voie normale, celle qui respecte les engagements que les deux parties ont pris l'un envers l'autre lors de la signature de la convention collective.

Justement au sujet de Beauharnois, la compagnie Alcan et les représentants du Syndicat national des travailleurs de l'aluminium de Beauharnois ont eu une rencontre en fin d'après-midi, hier.

Travailleurs de la Consol

Rejet des offres patronales

LA BAIE (GL) — C'est dans une proportion de 86 pour cent que les travailleurs de la Consolidated Bathurst à l'usine de La Baie ont rejeté les dernières offres patronales.

Des assemblées tenues consécutivement mercredi soir à 19h00 et à minuit ont permis à 450 travailleurs de s'exprimer sur les offres de la compagnie.

L'exécutif syndical et le comité de négociation ont maintenant le mandat de l'assemblée générale de se rendre en conciliation pour négocier à nouveau.

Des séances sont prévues pour les 30 et 31 octobre prochain en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

Le président de l'unité syndicale, M. Gérard-Raymond Morin, a indiqué que ce sont toujours les mêmes points qui sont en litige. Il s'agit d'un programme de revenu garanti en cas de fermetures temporaires et le refus de la compagnie de maintenir une clause d'indexation.

Par ailleurs, au chapitre de la sécurité au travail, il appert que l'entente intervenue est satisfaisante pour le syndicat. Le président Morin l'a qualifié d'étanche.

Scieries

Plusieurs rencontres de conciliation en présence de François Guérin du ministère du Travail sont prévues d'ici la fin du mois d'octobre dans le cadre du renouvellement de contrats collectifs des travailleurs de scieries dans le Haut du Lac-Saint-Jean.

Dans le cas de la scierie Murdock-Domtar de Girardville une rencontre est prévue aujourd'hui en après-midi. Le droit de grève est acquis depuis le 10 octobre dans ce dossier. Il y a 150 travailleurs d'impliqués.

Dans le cas des scieries de la compagnie Donohue à Girardville, Normandin et Saint-Thomas-Didyme qui emploient 250 travailleurs, une séance de conciliation est prévue pour lundi. S'il n'y a pas entente, une assemblée générale des travailleurs sera convoquée.

Dans le cas de la compagnie Gillies Brother à Notre-Dame-du-Rosaire, les 50 syndiqués ont acquis le droit de grève le 10 septembre. Une rencontre de conciliation est prévue le 30 octobre.

Dans le cas de la scierie Gagnon Frères de Roberval, la conciliation n'a pas porté fruit. Les 164 travailleurs seront convoqués bientôt à une assemblée générale.

Enfin, les forestiers de la compagnie Donohue à Girardville sont en instance de renouveler leur contrat collectif. Une assemblée est prévue pour bientôt.

Les travailleurs des scieries sont affiliés à la Fédération canadienne des travailleurs du papier et de la forêt CSN. Le permanent Benoit Maltais a indiqué que les principaux items où il y a litige sont la durée de la semaine de travail, les salaires et les clauses d'indexation.

Publicité des boissons alcoolisées

La campagne d'opinion trouve un écho de plus en plus fort chez les jeunes

HEBERTVILLE-STATION (SC) — Des gars et des filles de 12 à 21 ans sont de plus en plus nombreux à demander au gouvernement fédéral d'interdire toute publicité sur les boissons alcoolisées. Une pétition qui circule aussi dans la région à cet effet connait une bonne popularité, et on approche déjà 25,000 signatures, le quart de l'objectif que se sont fixés les responsables.

Paul Morin, qui milite depuis maintenant quatre ans dans le mouvement Sobriété Canada, a pris sur



Paul Morin

lui en septembre 1977 de mener à bien cette campagne d'opinion chez les jeunes. Quelqu'un avait alors suggéré ce moyen pour diminuer l'abus des boissons alcoolisées, et l'idée d'une pétition d'envergure a commencé alors à faire son chemin.

Paul Morin d'Hébertville-Station a commencé à faire signer dans son école en décembre 1977, et 93% des étudiants du Séminaire de Métabetchouan avait alors répondu oui, soit 280 personnes.

Plus tard, Paul Morin a eu l'occasion d'en parler à un congrès national de Sobriété Canada, à Québec, invitant les autres régions à emboîter le pas. Il en a parlé aussi aux groupes des Jeunes du Monde, un organisme implanté dans plusieurs institutions. Cet automne, il a expédié 636 lettres et formules de pétition, dans autant d'écoles du Québec, et les résultats commencent à paraître. L'objectif de 100,000 noms ne sera peut-être pas atteint le 15 novembre comme on le souhaite, mais on poursuivra la campagne, pour présenter au gouvernement du Canada une demande consistante, dès l'automne 1979, quelques mois après les élections.

Des explications

Paul Morin et ses collaborateurs ne veulent pas que les jeunes signent les yeux fermés. Ils offrent à ces derniers un résumé des principales statistiques disponibles sur les méfaits de l'alcool dans la société canadienne. Avant de mettre son nom à la suite des autres, on invite donc le gars ou la fille à prendre connaissance de cette longue lettre d'introduction, où on décrit les méthodes publicitaires, leur efficacité, et les montants astronomiques que coûteraient par année à la société les abus d'alcool. Sans compter les nombreuses pertes de vies reliées directement ou indirectement à la boisson. On rassure même ceux qui craindraient que les émissions de télévision baissent en qualité et en quantité si les brasseurs et distilleurs ne pouvaient plus annoncer leur produit, car cette croyance compte certains adeptes.

Paul Morin et son groupe annoncent au jeune qui lit le document que son avenir est menacé, comme celui de beaucoup d'autres jeunes, si on laisse à l'alcool toute la liberté d'entrer dans nos moeurs les plus quotidiennes.

Le texte de la pétition

Pétition pour la disparition de tous les messages publicitaires sur les boissons alcoolisées.

"Prenant conscience que les méfaits attribuables à la boisson sont très nombreux et causent un très grand tort à notre société. Sachant que ce fléau, loin de régresser, augmente chaque année, et que les jeunes en sont de plus en plus victimes, nous les jeunes qui signons cette pétition demandons au gouvernement canadien d'éliminer au plus vite l'une des causes de l'augmentation de la consommation d'alcool, en interdisant les messages publicitaires sur toutes les boissons alcoolisées à la télévision, à la radio, dans les journaux, et dans les mass média."

"Nous vous le demandons tenant compte que vous l'avez déjà fait pour la cigarette et considérant que les dommages causés par la boisson sont plus grands, puiqu'ils affectent non seulement l'individu qui en fait un usage abusif, mais également sa famille, la société, et notre pays tout entier."

A la seule école Lafontaine de Chicoutimi, la pétition a recueilli l'adhésion de 1,200 étudiants. On espère obtenir un succès aussi éclatant dans la plupart des institutions scolaires du Québec.

Ville de Chicoutimi

Acceptation d'un projet de construction

CHICOUTIMI (LG) — Après avoir fait avorter le projet d'achat par la Société d'habitation du Québec d'un immeuble de douze logements sur la rue Thomas-Edison, au coût de $290,000, l'administration municipale de Chicoutimi vient d'accepter un projet semblable, mais cette fois dans le secteur Nord, sur la rue Colbert.

On se rappellera que la Société d'habitation du Québec avait manifesté l'intention d'acquérir l'immeuble à peine achevé sur la rue Edison, et d'en remettre l'administration à l'Office municipal d'habitation. Comme tous les autres logements publics, la ville de Chicoutimi devait, en acquiesçant à la proposition, accepter également d'assumer 10 pour cent du coût d'exploitation des logements.

Or, le conseil avait refusé l'offre d'abord parce qu'il disait croire en l'urgence de la construction de nouveaux logements publics et non l'achat de logements existants, et ensuite parce que le complexe de la rue Thomas-Edison était situé dans un quartier aisé, dont les habitants, semble-t-il, étaient peu disposés à accueillir comme voisins des familles à faible revenu.

La première objection ne semble pas avoir été retenue pour le complexe de la rue Colbert. Par l'intermédiaire de la Fiducie du Québec, la Société d'habiation du Québec s'en portera donc acquéreur. Le prix d'achat est le même que le premier projet, $290,000. Le complexe comte aussi douze logements.

portefeuille

St-Félicien

Le commerce ne répond pas aux attentes des clients



St-Félicien

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEN — Si l'on considère que les consommateurs félicinois recherchent principalement une marchandise de qualité, du choix et la facilité de stationnement, le commerce d'une façon générale à Saint-Félicien ne répond pas aux attentes des clients.

Et ce sont le secteur du vêtement avec 62 pour cent d'achat local, de la musique qui sont les services les plus défaillants. Même si les deux secteurs qui jouissent le plus de la ferveur des Félicinois, l'alimentation avec un pourcentage de 98 pour cent d'achat local, suivie de la quincaillerie avec 96 pour cent, on y note globalement certaines carences au niveau de la qualité et du choix.

Avec un volume de vente s'élevant à $41,000,000, l'an dernier, on y perdrait $5,000,000 par année à cause des carences diagnostiquées.

C'est ce que révèle une enquête effectuée par le Commissariat industriel du secteur Saint-Félicien, par l'entremise d'un projet Canada au Travail, enquête faite auprès de 90 pour cent de la population de Saint-Félicien, de La Doré et de Saint-Prime, et qu'on a présentée aux commerçants de Saint-Félicien, mercredi soir. Dans le cas des deux autres municipalités, on retrouve sensiblement la même situation, mais c'est dans quelques jours qu'on divulguerait aux commerçants le profil de la situation commerciale chez eux.

Pour revenir à Saint-Félicien, l'implantation de la Donohue a haussé de 21 pour cent la vente l'an dernier, mais si on croit M. Aurélien Talbot, président du Commissariat industriel, l'usine du rang St-Eusède profiterait davantage à Roberval qu'à Saint-Félicien. Il appert que les gens travaillant à cette usine proviennent de l'extérieur où il y a des centres commerciaux, et qu'ils ont conservé leurs habitudes d'achat, préférant les centres commerciaux de la région. Dans ce domaine, les centres commerciaux de Chicoutimi seraient les plus sérieux concurrents des commerces félicinois.

A tout cela, il y a le spectre de l'implantation d'un centre d'achat.

Pour y remédier, le Commissaire industriel, M. Alain Lavoie, a parlé de la résurrection du défunt Cercle des affaires, lequel devrait se pencher sérieusement sur l'amélioration des aires de stationnement.

Dans cette ligne de penser, les quelque 30 commerçants présents ont mis le doigt sur la plaie, hier soir, quand on a dit que la grande majorité des commerçants étaient locataires sur le boulevard Sacré-Coeur, ce qui pose un autre problème puisqu'il faut intervenir auprès des propriétaires.

Pour ce faire, on s'attaquerait en premier lieu au secteur compris entre la BCN et Mgr Bluteau, là où se trouvent les commerces les plus faibles à Saint-Félicien. C'est le commissaire industriel qui piloterait ce dossier aidé de plusieurs hommes d'affaires. On a parlé d'un effet d'entraînement sur les autres secteurs et on mise beaucoup sur la présence du commissaire industriel pour assurer une permanence. De son côté, la Chambre de commerce a annoncé qu'elle avait mis sur pied, un comité chargé de scruter le problème du stationnement.

On est conscient de l'importance du stationnement pour le commerce à Saint-Félicien. La réunion d'hier soir l'a prouvé. Les stationnements poussaient comme des champignons, 200 stationnements a-t-on entendu. Et au moment d'aller sous presse, on en discutait encore.



L'EAU POTABLE A TABLE — Pour discuter de l'eau potable, le président du Conseil de l'environnement, objet de quelques flèches sarcastiques; le président Laval Fortin; le maire Gabriel Fortin; et l'ingénieur chargé du projet, Roger Simard.

Eau potable à Alma

Le maire Fortin lance l'idée d'une usine d'embouteillage

ALMA (SC) — Le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, lance l'idée d'une usine d'embouteillage de l'eau potable, et propose cette solution pour remplacer une éventuelle usine de filtration. Hier midi, il a alimenté la discussion sur l'eau potable à Alma en faisant part de chiffres révélateurs pour les prochaines années, et en soumettant cette suggestion à la réflexion des contribuables.

La ville d'Alma a déjà son plan directeur d'aqueduc. Volontairement, on est allé moins vite que prévu jusqu'à maintenant, et on s'assure que toute la lumière est faite dans la population avant d'embarquer définitivement dans le projet. Car, en incluant la construction de l'usine projetée, le projet atteint $11 millions. Il faut ajouter à cela environ $450,000 par année pour l'opération de l'usine. "Quand on pense que l'eau potable représente moins de 5% des gallons consommés par les citoyens, on reste songeur sur la nécessité de filtrer toute l'eau du réseau, disait un citoyen."

Pas le choix

Trois raisons majeures obligent Alma à investir gros dans son réseau d'aqueduc: il faut relocaliser la prise d'eau, pour libérer le barrage hydro-électrique d'Isle-Maligne; il faut s'assurer d'une quantité suffisante pour mieux protéger contre le feu et assurer les développements de la ville; et la qualité de l'eau passe par son traitement dans une usine de filtration, comme les spécialistes l'ordonnent.

Ces obligations ayant été acceptées, on se demande comment réduire les coûts. Installer des compteurs pour chaque abonné du réseau, pour faire payer l'eau au gallon consommé? Installer un épurateur par résidence, plutôt que de filtrer à la source? Faire deux réseaux parallèles? Ou construire une usine de filtration?

Le débat est donc lancé, et l'idée d'embouteiller l'eau potable, pour la distribuer ensuite aux citoyens, moyennant un prix "social" qui reste à déterminer, a semblé plaire à beaucoup des convives du dîner de l'entraide, au cours duquel le maire a expliqué sa suggestion. Quoi qu'il en soit, la filtration de l'eau en général ne semble pas plaire au premier chef, surtout si l'on songe qu'Alma aura besoin d'investir au moins $15 millions de plus d'ici trois ans pour d'autres projets importants.

Un autre citoyen fait remarquer que les municipalités du secteur Sud du comté auront investi $20 millions en 20 ans pour leur aqueduc respectif, et qu'il faudrait peut-être chercher un moyen de combiner les efforts pour l'ensemble des municipalités, y compris Alma.

Dans quelques semaines, une assemblée publique d'information doit avoir lieu sur le sujet, et le conseil donnera alors tous les détails présentement disponibles, élargissant ainsi à l'ensemble de la population la discussion amorcée hier devant un groupe restreint.

bourse

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés à la Bourse de Montréal, jeudi, au terme d'un marché modéré dans lequel 558,690 papiers ont changé de mains. L'indice composé cède 0.70 et marque à présent 217.06.

Les services publics montent de 0.15 à 189 juste et les banques de 0.48 à 300.85, tandis que les industries abandonnent 1.17 à 211.02 et les papeteries 0.34 à 149.26.

Alcan a été l'action industrielle la plus traitée à la séance; elle conserve sa position de la veille à $38 5-8 après un échange de 28,775 papiers. Mount Jamie, vedette des valeurs minières, est stable à 52 cents alors que 58,000 papiers ont changé de mains.

Dans le secteur des pétroles, qui a reculé de 1.52 à 261.73, Gulf gagne 1-4 à $32 mais Imperial A abandonne 1-4 à 21 1-2 et Pacific 1 1-4 à 41.

D'autre part, Inco A descend de 1 1-2 à $19 3-4, la Banque provinciale de 1-8 à 16, la Banque royale de 1-4 à 36 1-2, Dominion Textile A de 1-8 à 12 1-8, la Banque canadienne de 3-8 à 17 et la Banque impériale de 1-8 à 29 3-4. Par contre, Dofasco A progresse de 1-8 à 29 1-2, National Trust de 1-4 à 20 1-4, la Banque de Montréal de 1-8 à 24 3-4 et Abitibi de 3-8 à 18 1-8.

Dans les titres de spéculation, Silver Stack Mines perd 15 cents et cote $1.80 au terme d'un brassage de 20,700 papiers.

Toronto

TORONTO (PC) — L'éternelle inquiétude des joueurs est à l'origine de la cinquième défaite d'affilée qu'a subie la Bourse de Toronto, jeudi, alors que depuis 17 séances on n'avait pas vu de marché aussi plat.

Au sein de l'indice composé qui perd 5.35 à 1,262.01, les mines dégringolent de 24.9 à 1,098.27 et les pétroles abandonnent 4.25 à 1,627.52. Mais les finances montent de 3.57 à 1,177.86 et les industries de 0.91 à 1,037.47.

Signalons l'écroulement du secteur des aurifères, qui recule de 62 points environ à la suite de la baisse des cours du lingot dans les marchés internationaux.

Parmi les titres qui ont été traités jeudi, Noranda Mines A descend de 1 3-8 à $34, Asbestos Corp. de 1 1-4 à 44, GSW A de 1 1-4 à 6 1-2, Westcoast Petroleum A de 1 à 21 et Trizec de 1 à 15 7-8.

Montreal Trust monte de 3-4 à $21, Dome Petroleum de 1 1-2 à 85, Shell de 1-4 à 15 1-4, Abitibi Paper de 1-8 à 18 et Ashland Oil de 1-8 à 32 5-8.

Agnico-Eagle tombe de 5-8 à $6 1-2, Lacana Mining de 1-4 à 6 1-2 et McIntyre Mines de 1-4 à 26 3-4. Par contre, Denison Mines avance de 1 à $79 et Ego Resources de 1-4 à 8.

Numac Oil perd 3-4 à $27 1-2, Chieftain Development 1-2 à 25 1-2 et Bonanza 1-2 à 32 1-2. Merrill progresse de 1 1-4 à $22 et PanCanadian Petroleum de 3-4 à 34 3-4.

New York

NEW YORK (AFP) — La baisse des cours se poursuit à Wall Street pour la quatrième séance consécutive. L'indice des industrielles, qui s'était adjugé un point en début de séance, clôture finalement à 846,58 en baisse de 13.07 points. Au cours des trois jours derniers, l'indice a déjà cédé plus de 40 points. Le marché a été encore relativement actif avec 32,000 d'actions échangées.

Après une tentative de tirer parti des baisses des cours des jours précédents, le pessimisme reprend le dessus: il paraît acquis dans les milieux de Wall Street que la Fed a pris des dispositions pour resserrer encore le crédit, ce qui pourrait se traduire par une nouvelle augmentation du prime rate, que les banques ont déjà porté à 10 pour cent la semaine dernière. Les valeurs en baisse sont largement majoritaires à 1,258 contre 265.

IBM cède 2 1-4 à 277 1-2, Lockheed cède 1 1-8 à 23 1-8, General Dynamics cède 3 1-4 à 77 1-2, United Airlines cède 2 1-8 à 33 3-8 et Dupont cède 2 1-2. MGM perd 5 1-8 à 37 1-2. Motorola cède à 41 1-4.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Dome baisse de 1 1-2 à $82 1-4, Inco de 1 1-8 à 16 3-4, Bell de 3-4 à 51 et Campbell Red Lake de 3-4 à 35 3-4.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Poires: Bartlett, $14.00 le minot en vrac.

Pommes: Prix minimaux vendus, livrés aux détaillants, en vigueur du 8 octobre au 4 novembre 1978. McIntosh, $8.50 pour huit cellos de 5 lb; $8.25 pour 12 cellos de 3 lb; $8.25 pour 9 cellos de 4 lb; grosseurs 96 et plus, $12.00; grosseurs 120 et 125, $11.00; grosseurs 135, 140 et plus petits, $10.00; Master 4 X 4, $5.75; $7.00 pour 40 lb en vrac; Variétés Greening et Cortland, même prix que pour la McIntosh; variété Délicieuses rouges, $2.50 de plus que pour la McIntosh; Variété Wolf River, $0.50 de moins que pour la McIntosh. Les prix ci-contre, sont fournis par le Plan conjoint des Producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail: petits, $2.50 pour 12; moyens, $3.00; gros, $3.50.

Betteraves: $2.50 à $3.00 pour 25 lb; grosses, $1.75 à $2.00 pour 50 lb.

Bettes à carde: $4.50 à $5.00 pour 12.

Brocoli: $7.50 à $8.00 pour 14.

Carottes: $6.00 à $6.50 la boîte de 30 paquets; $1.50 à $2.00 pour 25 lb; $4.50 à $5.00 pour 24 cellos de 2lb ou 10 cellos de 5 lb; grosses, $4.00 à $4.50 pour 50 lb; mini-carottes: $5.00 à $5.50 les 20 cellos de 12 onces.

Céleri: $14.00 à $15.00 pour 24.

Chicorée: $3.50 pour 12.

Choux de Bruxelles: $5.00 à $5.50 pour 12 fois 10 onces.

Choux verts: $3.00 à $3.25 pour 14 et 16; $2.50 à $2.75 pour 50 lb.

Choux de Savoie: $3.75 à $4.00 les 12.

Choux rouge: $3.00 à $3.50 pour 12.

Choux chinois: $4.00 pour 16.

Choux-fleurs: $6.50 à $7.00 pour 12.

Ciboulette: $4.00 pour 12 paquets.

Citrouilles: $6.00 la douzaine.

Concombre: sans pépin, type anglais, gros, $7.00, moyen, $6.00 pour 12.

Echalotes: $4.50 à $5.00 les 3 douzaines; $7.00 à 7.50 pour 4 dz glacées.

Chicorée-scaroles: $3.00 à $3.50 les 12.

Laitue frisée: $4.00 pour 24; Boston, $3.50 à $4.00 pour 16; Iceberg, $4.00 à $4.50 pour 18.

Oignons: jaunes, $2.25 à $2.50 le 50 lb; jaunes gros, $3.75 à $4.00 pour 50 lb; $0.85 à $0.90 les 10 livres; $4.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; jaunes et rouges petits, $5.00; jaunes gros, $4.00; rouges, $5.00 pour 24 x 2 lb; $2.50 pour 12 x 2 lb; $0.85 à $0.90 pour 10 lb, $3.00 à $3.50 pour 50 lb; à bouillir, $0.60 à $0.70 pour 10 lb; type espagnol gros, $5.50 pour 50 lb.; type espagnol jumbo: $6.50 les 50 lb.

Panais: $5.00 à $5.50 pour 12 cellos de 2 lb; $4.00 à $4.50 pour 20 lb.

Persil: $1.25 à $1.50 pour 12 paquets.

Poireaux: $2.00 à $2.50 pour un paquet de 12; petits, $0.75 pour 12.

Pois: $5.00 le 20 lb.

Radis: $4.00 pour 30 cellos de 6 onces ou pour 12 cellos de 16 onces.

SEE

Approbation des crédits

OTTAWA (PC) — La SEE — Société pour l'expansion des exportations — a fait savoir, jeudi, qu'elle a approuvé des crédits et garantit des investissements de l'ordre de $495 millions destinés à faciliter les exportations canadiennes dans huit pays.

Ceux-ci sont: l'Argentine, l'Australie, l'Egypte, El Salvador, la Corée, le Nigéria, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, où des sociétés canadiennes visent un marché global de $506 millions.

La SEE a refusé de publier les noms des sociétés bénéficiaires de ses largesses, en expliquant que certains marchés n'avaient pas encore été conclus.

Rappelons que la SEE est une société de l'Etat fédéral.

Certificats de placement garanti de 5 ans

10 1/4 % par année

Intérêt versé annuellement

10 % par année

Intérêt versé semi-annuellement

Capital et intérêt garantis par le Trust Royal pour la période du dépôt. Aucuns frais ni honoraires. Taux sujets à confirmation.

Trust Royal

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Affaire Charest

La matrone contredit le caporal Cantin

par Suzan Paré

QUEBEC (PC) — La matrone en fonction au bloc cellulaire de la Centrale de police de Québec le soir où Richard Charest y a été trouvé pendu a contredit hier le témoignage rendu précédemment par le policier alors responsable des lieux, le caporal Jean-Pierre Cantin.

En effet, Mlle Yollande Villeneuve a déclaré devant le coroner Déry que le caporal est allé lui-même chercher de l'aide après avoir trouvé Charest pendu. "J'ai crié de mon bureau mais je n'en suis pas sortie", a-t-elle indiqué. Mercredi, le témoin Cantin avait déclaré qu'il s'était immédiatement occupé de Charest et qu'il avait envoyé la matrone chercher des renforts.

Mlle Villeneuve a par ailleurs livré un élément dont aucun des témoins n'avait fait état jusqu'ici: cinq minutes avant d'être trouvé pendu, soit vers 1h25 le 12 août, Charest aurait lancé une chaise dans le grillage de la cellule où il était détenu. "Comme ça faisait trop de bruit, j'ai fermé la porte de mon local, a précisé la matrone. Et c'est environ cinq minutes plus tard que le caporal Cantin a trouvé Charest pendu". Selon ce témoignage, et d'autres entendus jusqu'à présent, Charest n'aurait donc disposé que d'un laps de temps pour mettre au point son "installation", s'y pendre et s'asphyxier. Un pathologiste venu témoigner au début de l'enquête avait fait savoir que l'asphyxie survient généralement d'une à trois minutes après la pendaison.

Le constable Raymond Gauvin, venu assister le caporal Cantin dans sa tentative de réanimer Charest, a pour sa part révélé hier avoir constaté que le coeur de Charest battait encore lorsqu'il arriva près de lui. Il relaya alors le caporal qui effectuait un massage cardiaque sur Charest. "Mais dans un cas d'asphyxie comme celui-ci, n'est-il pas indiqué de pratiquer la respiration bouche à bouche plutôt que le massage cardiaque?", a demandé Me Mario Bilodeau, qui représente la famille Charest dans cette cause. Le policier a alors répliqué qu'un filet de salive coulait au coin de la bouche du jeune homme et que cela était peu invitant...

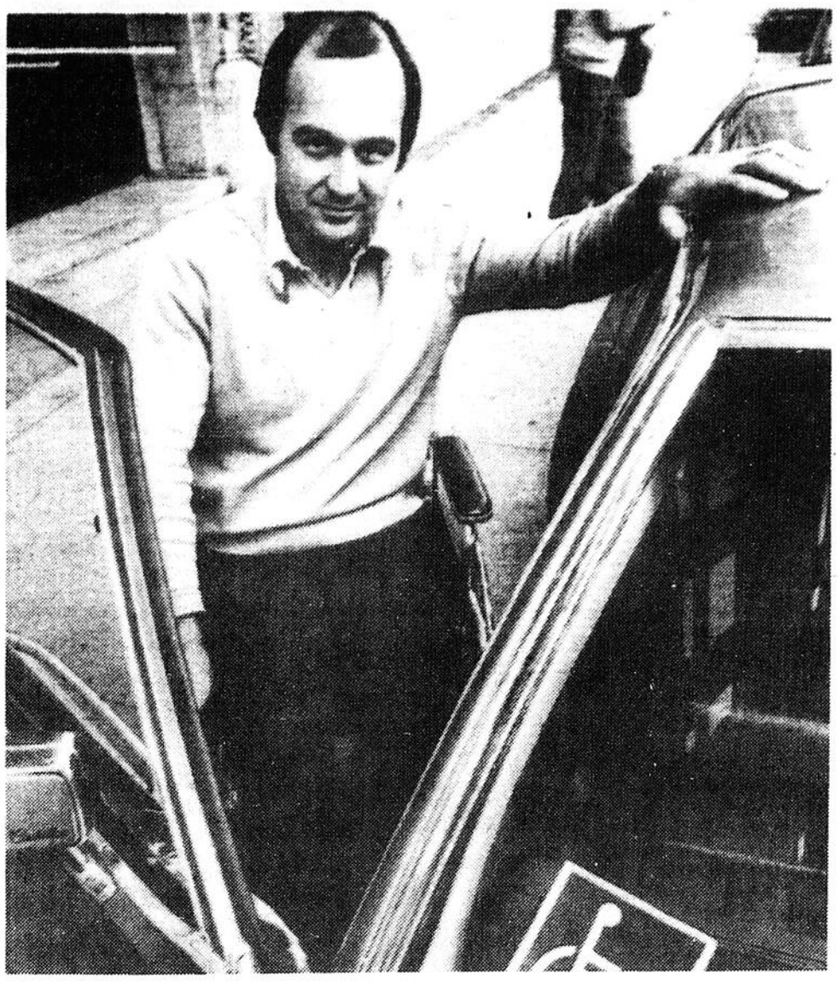
Le lieutenant Raynald Desjardins est par la suite venu aider les deux hommes pour réanimer Charest. "Ce ne me semblait pas être une question de souffle mais plutôt de coeur: c'est pour ça que j'ai fait un massage cardiaque plutôt que la respiration artificielle", a-t-il expliqué de son côté.

Après le départ du jeune homme pour l'hôpital, un autre prévenu, qui était détenu dans la cellule commune et qu'on avait envoyé au "donjon" parce qu'on le jugeait trop bruyant, a été envoyé dans la cellule individuelle qu'occupait Charest. "Navez-vous pas songé à protéger les lieux pour enquêter?" a demandé Me Bilodeau au lieutenant Desjardins, responsable des opérations ce soir-là. Le lieutenant a répondu par la négative, indiquant que les photographies avaient été prises par le service de l'identité judiciaire.

Par ailleurs, tous les policiers venus témoigner devant le coroner ont nié avoir eu des altercations avec Richard Charest le soir du 11 août et dans la nuit du 12. Selon eux, Charest était nerveux, frappait dans les murs et la porte de sa cellule et demandait de sortir.

"Avez-vous pensé de faire subir son interrogatoire à Charest plus tôt que les autres, voyant qu'il s'impatientait et qu'il prenait mal la chose?", avait demandé Me Bilodeau au caporal Cantin, mercredi. Le policier a fait savoir qu'il avait envoyé le détective Brulotte dans la cellule de Charest. Hier, Mlle Villeneuve a indiqué que le détective Brulotte n'y était resté que quelques secondes. Deux autres policiers ont fait savoir qu'ils n'avaient pas eu connaissance de la présence du détective dans la cellule de Charest. Outre le caporal Cantin, il y avait trois policiers dans le bloc cellulaire de la Centrale, ce soir-là.

Par son interrogatoire, l'avocat de la famille Charest tente d'établir la preuve selon laquelle il y a eu négligence criminelle à l'endroit de Richard Charest au moment où il fut détenu dans les locaux de la Centrale de police, le soir du 11 août dernier. L'article 202 du Code criminel stipule que tout individu qui omet de faire quelque chose lorsqu'il peut protéger la vie ou la sécurité d'un autre individu est responsable de négligence criminelle.



REGLEMENTS DE STATIONNEMENT — Brian Barnoff, 31 ans, confiné à une chaise roulante au cours des six dernières années, proteste contre le manque de facilités spéciales de stationnement dans la ville pour les conducteurs handicapés. Il a refusé de payer de $2,000 à $3,000 en billets de stationnement qu'il a accumulés et retournés à la police.

(Téléphoto PC)

Question de sensibilisation

Un handicapé risque de coucher en prison

MONTREAL (PC) — Pour alerter l'opinion publique et sensibiliser les autorités sur le sort peu enviable que l'on fait aux handicapés, un paraplégique de 31 ans, M. Brian Barnoff, couchera peut-être en prison ce soir.

M. Barnoff se rendra en effet ce matin à la justice, en compagnie de son avocat, Me Reevin Pearl, refusant ainsi de payer les contraventions qu'il accumule depuis trois ans. Il évalue à environ $3,000 la somme de sa "dette" et à 25 le nombre des mandats d'arrestation émis contre lui. Les policiers n'auront plus à le rechercher: Brian a décidé de faire un geste symbolique en se constituant prisonnier.

La seule faute de cet handicapé, qui a perdu l'usage de ses jambes à 25 ans à la suite d'une intervention chirurgicale à la colonne vertébrale et qui est par conséquent immobilisé en chaise roulante, c'est de posséder une voiture et de stationner parfois dans des endroits interdits. Ce que ne pardonne pas la vigilance des policiers qui lui "collent" des contraventions.

"Les diplomates, les politiciens, les officiers de police peuvent stationner leur voiture où bon leur semble sans être pénalisés, souligne Me Pearl, et encore ils sont en bonne santé. Pourquoi les handicapés n'auraient-ils pas le même privilège?

A son avis, "il s'agit là d'un acte d'immoralité publique qui illustre l'inefficacité de la récente Loi de protection des handicapés et l'inertie des gouvernants".

Quand on lui fait remarquer que la plupart des handicapés ne veulent pas être considérés comme des "marginaux" mais comme des citoyens à part entière, Brian Barnoff rétorque: "Il ne s'agit pas de traitement en faveur mais de moyens à prendre pour faciliter notre vie, comme cela existe dans de grandes villes américaines. Depuis plus de 20 ans, la ville ignore complètement nos revendications, ne prévoit aucun espace pour nous-mêmes dans ses aires de stationnement."

Le Québec souhaite introduire le modèle européen au Canada

PARIS (Reuter) — Le Québec souhaite introduire au Canada le modèle européen, après le vote du référendum québécois sur l'indépendance, déclare M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre du Québec, dans une interview au journal Le Figaro. "Nous ne voulons pas briser le Canada, mais transformer l'union qui nous y lie", ajoute-t-il.

M. Morin indique que le gouvernement québécois procède à des études approfondies sur les divers types d'associations européennes: Communauté économique européenne des neuf, Bénélux Belgique, Hollande et Luxembourg) Pacte nordique (Danemark, Suède, Norvège, Islande et Finlande).

Dans le concept de souveraineté-association, le Québec insiste sur la notion de continuité, ajoute le vice-premier ministre, il y aura bien sûr transformation, mais continuité.

M. Morin indique que cette position a été prise parce qu'elle rassure. "La question de la souveraineté et de l'association n'avait pas été posée clairement depuis notre arrivée au pouvoir. On craignait la pagaille. Nous proposons une transformation dans l'ordre."

Contraintes

"Le Québec accepte donc d'ores et déjà des contraintes. Ainsi nous souhaitons avoir une monnaie commune, c'est-à-dire le maintien de la monnaie actuelle. La gestion de la devise, en revanche, devrait être assurée par une banque centrale conjointe, selon des termes à négocier. En ce qui concerne la défense, comme l'a précisé le premier ministre M. René Lévesque, le Québec devra prendre sa place dans les alliances nord-américaines et de l'Atlantique-Nord, pour contribuer, si modestement que ce soit, à la sécurité d'ensemble des démocraties occidentales. Pour l'OTAN, donc, puisque c'est un traité dit fermé, le Québec devrait y apposer sa signature quelque part."

Canada-Europe-Québec

"Un Québec ouvert au monde ne peut ni ne doit ignorer une expérience comme celle de la communauté européenne", a déclaré hier, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Claude Morin.

Parlant à l'ouverture d'un colloque international sur les relations Canada-Europe-Québec, M. Morin a déclaré:

"Cette communauté, parce qu'elle se construit, intéresse aussi le Québec comme effort de coopération et d'association entre pays développés.

"Il n'est pas question bien sûr, pour le Québec, de copier ce qui se passe ailleurs, ou encore d'établir entre l'influence européenne et le projet québécois des correspondances qui n'existent pas ou d'y voir des similitudes plus apparentes que réelles."

Auparavant, après avoir souligné que le développement des rapports avec la communauté était une oeuvre de longue haleine et que le Québec n'était qu'au stade de l'éveil de la curiosité. Il avait déclaré:

"Mais déjà, par exemple, une politique de l'amiante au Québec doit tenir compte de tous les aspects de la mise en marché de la communauté. A plus long terme, l'ouverture possible de marchés européens à nos pâtes et papier aura aussi une influence considérable sur la réorganisation du régime de production québécoise, et donc sur la politique que le gouvernement québécois appliquera à l'exploitation de nos forêts.

"Dans un autre ordre d'idées, il n'est pas exclu que le client régulier veuille participer à assurer son approvisionnement."

Dès la signature, en 1976, d'un accord-cadre entre le Canada et la communauté européenne, le Québec a cherché à apporter son concours à sa mise en oeuvre. "Les préoccupations du Québec n'étaient pas d'ordre protocolaire. Il ne s'agissait pas de prétendre à un statut d'Etat souverain", a-t-il dit.

Le Québec n'ambitionnait même pas d'être présent au comité mixte institué pour gérer l'accord entre le Canada et la communauté.

Le Québec voulait surtout faire partie de certains sous-comités et des groupes de travail organisés par eux. "Le premier sous-comité comportait un groupe de travail sur l'environnement, domaine où le Québec a des responsabilités et où il pouvait faire profiter les autres de son expérience, tout comme, parallèlement, il pouvait compter y étendre ses connaissances et son expérience."

Il en était de même dans le domaine de la coopération industrielle qui "relève de notre responsabilité tant pour son développement que pour sa gérance".

Le PQ déroute de plus en plus les pionniers de l'indépendance

QUEBEC (PC) — "Quand vous me demandez ce que je pense du PQ, je n'en sais rien. C'est la confusion totale. On ne sait plus ce qu'il veut. Ministres ou députés disent quelque chose et se dédisent le lendemain ou sont contredits par Lévesque. Quelle est la vraie position du PQ? Moi, j'ai toujours pensé que l'article premier du programme péquiste n'était pas négociable".

Ces propos de Marcel Chaput, qui a déjà jeûné pour la cause indépendantiste, rejoignent les inquiétudes exprimées par trois autres pionniers irréductibles de l'indépendance, à la suite des dernières déclarations du premier ministre René Lévesque à l'effet que le prochain référendum portera non plus sur la souveraineté tout court, mais bien sur un mandat d'aller négocier la "souveraineté-association".

Non-sens

Qualifiant de "non-sens" cette dilution de l'article premier du programme du PQ, M. Chaput a reproché aux dirigeants péquistes "d'avoir à peu près tout dit de contradictoire" depuis qu'ils sont au pouvoir.

"Si vous voulez faire librement une association, il faut que soyiez d'abord souverain", a-t-il souligné au cours d'une entrevue publiée, jeudi.

On ne peut plus parler de souveraineté-association mais bien d'une "association-souveraineté", a affirmé de son côté le fondateur de l'Alliance laurentienne, en 1957, M. Raymond Barbeau, au cours de la même entrevue.



Marcel Chaput

"Moi, je pense qu'il y a des préoccupations de style électoral là-dedans", devait-il ajouter. "...Mais si l'on se réfère aux déclarations de René Lévesque pour un nouveau Canada, de 1960 à 1966, on constate que c'est son idée des Etats associés qui revient à la surface, pas l'indépendance".

Scandale

De son côté, Mme Andrée Ferretti, militantiste péquiste et porte-étendard de l'aile gauche du Rassemblement pour l'indépendance (RIN) avant sa dissolution, en 1968, soutient que le "recul est si net...qu'il provoque le scandale".

"En conditionnant totalement la souveraineté à l'association, le PQ hypothèque gravement notre avenir", écrit Mme Ferretti dans une lettre ouverte publiée plus tôt cette semaine dans un quotidien montréalais.

"Que nous répondions non au référendum, il n'a même plus une solution progressiste de rechange à nous offrir. Que nous répondions oui et que les négociations achoppent, il doit revenir devant le peuple et lui dire que, contrairement à ce qu'il lui affirmait auparavant, la souveraineté est possible sans l'association. Quelle sera alors sa crédibilité?" demande Mme Ferretti.

Initiative

Un autre ex-leader rîniste, M. Pierre Bourgault, a comparé de son côté le sort maintenant dévolu aux indépendantistes à la position actuelle des Palestiniens au Proche-Orient et à la situation des années 1930, quand le premier ministre Maurice Duplessis avala ses alliés de l'Action libérale nationale.

Interrogé sur les ondes de la télévision d'Etat, M. Bourgault a affirmé que la stratégie dite "du trait d'union" annoncée par M. Lévesque, "laissera toute l'initiative à la partie adverse".

"C'est Ottawa et le Canada anglais qui vont décider si nous ferons l'indépendance ou pas, comme s'il y avait un référendum à travers le Canada anglais", a-t-il dit. "Le référendum au Québec ne veut plus rien dire...C'est un recul très net qui va retarder l'indépendance indéfiniment".

québec en bref

La SNA démarre

QUEBEC (PC) — La Société nationale de l'amiante vient de démarrer officiellement par la nomination des membres de son conseil d'administration provisoire, le transfert des activités industrielles présentement sous la responsabilité du Bureau de l'amiante et la dotation d'un budget de $4.7 millions.

C'est M. Daniel Perlstein, du ministère des Richesses naturelles, qui présidera, tandis que M. Michel Caron, du ministère des Finances, agira à titre de président du conseil d'administration provisoire.

Les autres nominations sont celles de MM. André Saumier, sous-ministre aux Richesses naturelles, Claude Tremblay, Firmin Berhatchez, des Richesses naturelles, Michel Labonté, des Finances, et Michel Noël de Tilly, du conseil exécutif.

Zonage agricole

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a mis un terme à toutes sortes de spéculation, hier à l'Assemblée nationale, en affirmant que le projet de loi sur la protection des sols arables sera déposé avant le 1er décembre en Chambre.

De plus, a-t-il ajouté, le gouvernement entend le faire adopter en troisième lecture avant la prorogation de la présente session, avant Noël, si la collaboration de l'Opposition est acquise.

Là-dessus, le chef du gouvernement a reçu l'assurance du chef de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, que d'un côté comme l'autre de la Chambre, tout le monde travaillera à l'élaboration de cette législation depuis longtemps attendue.

Cagoulards à l'oeuvre

RAGUENEAU (PC) — Un commerçant de la Côte-Nord et sa famille ont vécu des heures d'angoisse, mardi soir, quand des cagoulards ont envahi et saccagé leur demeure, avant de prendre la fuite avec une somme de $18,000.

Dans les heures qui ont suivi le crime, la Sûreté du Québec a déployé tous les efforts possibles pour retracer les deux auteurs du vol mais en vain.

Tout a commencé vers 22h00 quand deux inconnus armés de revolvers se sont introduits par effraction au 126, route 138, à Ragueneau, village situé à environ 25 milles de Hauterive. La maison est la propriété de M. Lucien Raymond, un commerçant de métal et de pièces d'autos usagées de la région, et l'un des deux logements est habité par son fils.

Elections municipales

QUEBEC (PC) — Des élections seront tenues à la mairie de 189 municipalités le 5 novembre prochain.

Les villes de Montréal, Longueuil et Saint-Léonard, qui sont soumises aux dispositions de la loi 44, tiendront leur scrutin le dimanche suivant, 12 novembre.

La loi prévoit que les mises en candidature auront lieu le dimanche précédent, entre midi et 14h00.

Outre Montréal et Longueuil, plusieurs municipalités importantes auront à élire un nouveau maire. Mentionnons Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski.

Enquête sur la mort de Montagnais

SEPT-ILES (PC) — Advenant que le ministre de la Justice se rende à la demande de la Ligue des droits de l'homme et ordonne la réouverture de l'enquête du coroner ou la tenue d'une nouvelle enquête sur la mort de deux Montagnais survenue sur la rivière Moisie, le coroner du district, le notaire Raymond Gaudreault, de Sept-Iles, qui a présidé la première enquête, se retirera du dossier.

Me Gaudreault a déclaré dans une entrevue qu'il a conduit cette enquête selon les règles, qu'il n'a rien à se reprocher et qu'il ne voit pas la pertinence d'ouvrir une autre enquête.

Deux Indiens montagnais de la réserve de Malioténan, Achille Volant et Moïse Régis, âgés respectivement de 20 et 28 ans, ont été trouvés morts noyés dans la rivière Moisie en juin 1977.

Place Dupuis

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec envisagerait de faire l'acquisition de l'immeuble abritant autrefois le magasin Dupuis Frères pour aménager dans ces locaux la bibliothèque et les archives nationales afin d'en faire un centre d'information pour la population montréalaise.

C'est ce qu'affirme Radio-Canada qui ajoute que le Musée d'art contemporain, installé à la Cité du Havre, serait relocalisé à Place Dupuis, ancienne adresse de Dupuis Frères avant sa retentissante faillite.

Ste-Marie

MONTREAL (PC) — Exclu du Barreau en mai 1976 pour s'être approprié "une importante somme d'argent appartenant à un client", l'ex-avocat Jean-Paul Ste-Marie a été trouvé coupable, mercredi, en Cour des sessions de la paix, de s'être effectivement approprié une somme de $112,654 qui lui avait été confiée par un client, en l'occurrence Les Distributions Eclair Ltée.

Bourassa devant la Commission Malouf

MONTREAL (PC) — L'ex-premier ministre du Québec Robert Bourassa viendra témoigner mardi prochain devant la Commission d'enquête Malouf. On lui posera des questions sur ses discussions avec les autorités municipales de Montréal et peut-être sur le cas Régis Trudeau et Associés.

Lévesque inaugurera le Salon de l'agriculture

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque inaugurera, dimanche prochain, le 25e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation au vélodrome olympique où on consacrera une soirée spéciale en hommage à l'agriculture et à l'industrie alimentaire québécoise.

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, ainsi que le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Paul Couture, se joindront au chef du gouvernement pour cette manifestation.

Argus achète de Power

MONTREAL (PC) — Power Corp., dont la tentative de mettre la main sur la société torontoise Argus échoua il y a trois ans, a tourné casaque en revendant ses actions aux nouveaux dirigeants d'Argus.

La transaction, annoncée jeudi, met un terme à la menace de reprise qui planait depuis longtemps sur Argus, qui a fini par tomber dernièrement aux mains des frères Montegu et Conrad Black.

CJPM

VENDREDI, LE 20 OCTOBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A votre service
10.30 Les satellipopettes
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalités
13.30 Cinéma
"Pour un dollar je tire"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire
19.30 Médecin d'aujourd'hui
20.30 Le Saint
21.45 Découverte du Québec
22.00 Région 02
22.15 Arts et spectacles
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée
"Le temps des loups"

SAMEDI, LE 21 OCTOBRE 1978

10.00 Patof voyage
10.30 Les cadets de la forêt
11.00 Batman
11.00 Goldorak
12.00 Samedi midi
14.00 Les 15-20
15.00 Samedi sports
15.30 Télé-revue
16.00 Politique d'Ottawa
16.30 Yogi l'ours
17.00 Patrouille du cosmos
18.00 Et ça tourne
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les grands spectacles
"Rêves érotiques de Paula Schultz"
22.15 Festival de la chanson
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée
"Cent fusils"

FILMS A CJPM

VENDREDI, 20 OCTOBRE: 13h30

"POUR UN DOLLAR, JE TIRE" — Western avec George Hilton et John Ireland.

VENDREDI, 20 OCTOBRE: 23h10

"LE TEMPS DES LOUPS" — Drame policier avec Robert Hossein et Charles Aznavour.

CKRS

VENDREDI, 20 OCTOBRE

8.30 Harold Lloyd
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour-
9.30 Passe-partout
10.00 Boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Grandeur nature
"Armand Bombardier"
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coquelluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Les ateliers
15.30 L'homme-araignée
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Hula, la fille de la brousse"
Au fil de l'actualité (2ème édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Le Virginien
20.30 Vedettes en direct
21.00 Sous le signe du lion
21.31 Consommateurs plus
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma:
"Une bible et un fusil"
01.00 Ciné-nuit:
"La prisonnière du désert"

SAMEDI, 21 OCTOBRE

8.30 Passe-partout
9.00 Candy
9.30 Le petit lord Faunt Leroy
10.00 Ces merveilleux surhommes
10.30 Cher oncle Bill
11.00 L'homme-araignée
11.30 Téléjeans
12.00 La semaine parlementaire
13.00 La course autour du monde
14.00 Cinéma:
"Autour du tour" et "L'enfant de l'espace"
16.00 Au-delà du réel
17.00 Au coeur du temps
18.00 Lawrence Welk Show
19.00 La Femme bionique
20.01 Soirée du hockey:
22.31 Téléjournal
22.47 Nouvelles du sport
23.01 Les affaires de l'Etat
23.10 Cinéma:
"Alfred, le grand vainqueur des Vikings"
00.30 Ciné-nuit:
"Une certaine façon d'aimer"

FILMS A CKRS

VENDREDI, 20 OCTOBRE: 17h00

"HULA, LA FILLE DE LA BROUSSE" — Aventures avec Dorothy Lamour et Ray Milland.

VENDREDI, 20 OCTOBRE: 23h20

"UNE BIBLE ET UN FUSIL" — Western avec John Wayne et Katharine Hepburn.

VENDREDI, 20 OCTOBRE: 01h20

"LA PRISONNIERE DU DESERT" (The Searchers) — E.-U. 1955. Western de J. Ford avec John Wayne, Jeffrey Hunter et Vera Miles. — Un aventurier se met à la poursuite des Comanches qui ont enlevé ses deux nièces. — Réalisation grandiose au rythme lent. Rudesse et humour propres à l'auteur. Style épique. Interprétation savoureuse.

CBJET
(5)

VENDREDI, 20 OCTOBRE 1978

8.57 A Thought for Today
9.02 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.01 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 High Hopes
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Just William
16.30 For Kids Only Specials
17.00 The Goodies
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 In the Public Eye
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 Tommy Hunter Country
22.00 Two's a Crowd
22.30 Who's New
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Canada After Dark
00.45 Dallas

SAMEDI, 21 OCTOBRE 1978

8.30 Sesame Street
9.30 Parade
10.30 Doombolt
11.00 Peanuts and Popcorn
12.00 Par 27
12.30 Wild Kingdom
13.00 Leo and Me
13.30 Sword of the Lord
14.30 Mr. Chips
15.00 Canadian Rugby Championships
17.00 Mork and Mindy
17.30 Quebec Report - Decision
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec Report - Response
19.00 Paper Chase
20.00 Hockey Night in Canada
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 The City Tonight
23.37 Cine-Six:
"Don't Drink the Water"

CJBR
(3)

VENDREDI, 20 OCTOBRE

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 La boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Grandeur nature
11.30 Au pays de l'arc-en-ciel
12.00 Le prince noir
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Les ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Les fantômes du château
19.30 La légende des chevaliers aux 108 étoiles
20.30 Vedettes en direct
21.00 Sous le signe du lion
21.30 Consommateurs plus
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.22 Cinéma:
"Une bible et un fusil"
01.00 Ciné-nuit:
"La prisonnière du désert"

SAMEDI, 21 OCTOBRE

8.30 Passe-partout
9.00 Candy
9.30 Le petit lord Faunt Leroy
10.00 L'odyssée de Scott Hunter
10.30 Les héros du samedi
11.30 Téléjeans
12.00 A communiquer
13.00 La course autour du monde
14.00 A communiquer
17.00 Bagatelle
18.00 Hebdo samedi
19.00 La femme bionique
20.00 La soirée du hockey
22.30 Téléjournal
23.00 Cinéma:
"Alfred, le grand vainqueur des Vikings"
00.30 Ciné-nuit:
"Une certaine façon d'aimer"

WEZF
(7)

VENDREDI, 20 OCTOBRE

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 $20,000 Pyramid
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Donny and Marie
21.00 Friday Night Movie:
"More Than Friends"
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Baretta

SAMEDI, 21 OCTOBRE

7.00 Korg, 70,000 B.C.
7.30 Vegetable Soup
8.00 Scooby Doo, Where are You?
8.30 Fang Face
9.00 Challenge of the Superfriends
10.00 Scooby All Stars Laff-A-Lympics
11.30 The All New Pink Panther Show
12.00 Week-End Special
12.30 NCAA Football
19.00 Wild Wild West
20.00 Carter Country
20.30 Apple Pie
21.00 The Love Boat
22.00 Fantasy Island
23.00 Week-End News
23.15 God's Country
23.30 Shock Theatre:
"Monster of Piedras Blancas"

CFCF
(11)

VENDREDI, 20 OCTOBRE

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 Ed Allen
10.30 Définition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 The Mad Dash
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 Family Feud
16.30 The Pink Panther
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Downright Disco
19.30 Circus
20.00 Donny and Marie
21.00 The Rockford Files
22.00 Sword of Justice
23.00 City National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"Gaily, Gaily" -
"You Can't Win' Em All"

RADIO-QUEBEC
(8)

Le conflit de travail à Radio-Québec étant réglé, la programmation régulière en différée débutera incessamment.

TELEVISION COMMUNAUTAIRE
(13)

VENDREDI, 20 OCTOBRE 1978

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 Cercle de presse
11.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
14.00 Assemblée nationale (Reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.30 Assemblée nationale
21.00 La vie municipale à Chicoutimi
22.00 Méditation transcendantale

SAMEDI, 21 OCTOBRE 1978

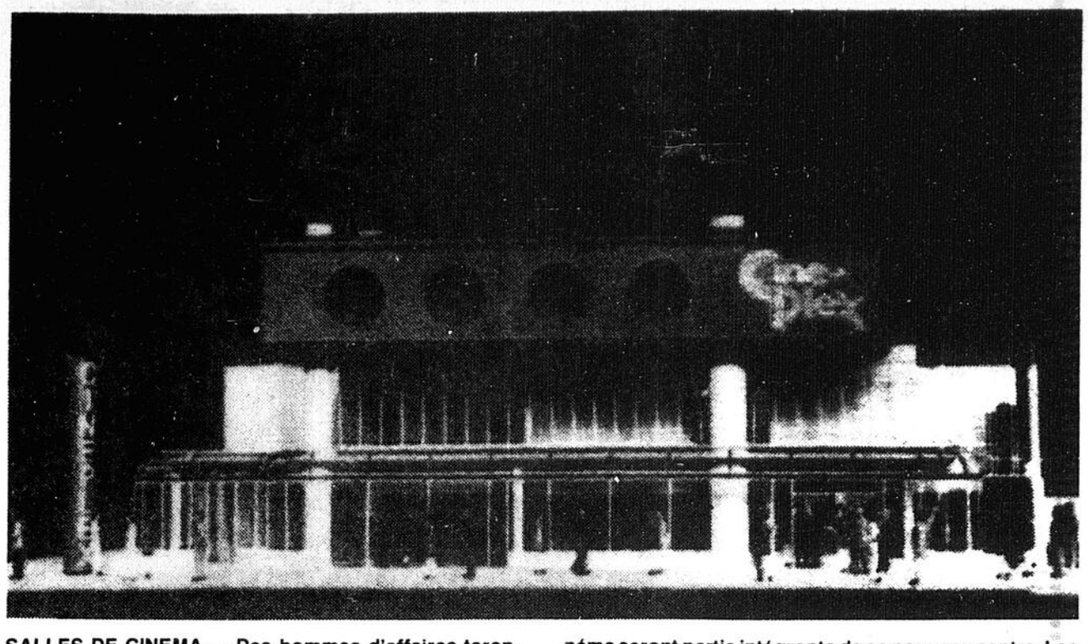
8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
9.15 Sobriété, un art de vivre
9.30 Comment faire la paye?
10.30 Assemblée nationale (Reprise)
12.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
12.45 Carnaval-Souvenir
14.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.00 Cercle de presse

télésag
392, Racine est, Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant

Tél.: 545-1112

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
VENDREDI, 20 OCTOBRE 1978
LA VIE MUNICIPALE DE CHICOUTIMI: 30 min.
Une semaine, la conférence du maire Henri Girard ou d'un conseiller, accompagnée des invités municipaux appropriés, sera à l'horaire.
La semaine suivante l'émission pourra être consacrée à un service afin d'expliquer à la population le travail effectué, le rôle ou les activités de ce service.
DIFFUSION: dimanche, 12h30, lundi, 13h30, vendredi, 21h00.

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



SALLES DE CINEMA — Des hommes d'affaires torontois ont investi jusqu'à présent $2 millions pour la construction d'un centre du cinéma. Dix-huit salles de cinéma seront partie intégrante de ce nouveau centre. Les cinéphiles de Toronto n'auront plus que l'embarras du choix. (Téléphoto PC)

cinéma

ALMA

Alma
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Crazy Horse de Paris" - "Les obsessions sexuelles d'un gosse"

Canadien
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Déluge sur la ville" - "Un homme"

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Déluge sur la ville" - "Un homme"

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Cinéma I
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Grease" - "L'homme pressé"

Cinéma II
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Nos plus belles années" - "Ma femme est dingue"

Cinéma III
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Julia" - "Le frère le plus futé de Sherlock Holmes"

Capitol
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Déluge sur la ville" - "Un homme"

Cartier
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Crazy Horse de Paris" - Plus un 2ème film

DOLBEAU

Météore
Dernière représentation: "Actes d'amour au Danemark" - "Le baiser"

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Déluge sur la ville" - "Un homme"

Centre
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "Crazy Horse de Paris" - Plus un 2ème film

Elysée
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "1900"

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 26 octobre inclus.: "La séquestre des SS" - "La prof du Bahut"

BRASSERIE DU ROYAUME
Ambiance unique dans la région
DU MERCREDI AU SAMEDI
organiste-chanteur(euse)
EN VEDETTE
MICHEL BURTON
PLACE DU ROYAUME
Notre cuisine est ouverte de 10h30 a.m. à minuit
DU LUNDI AU SAMEDI

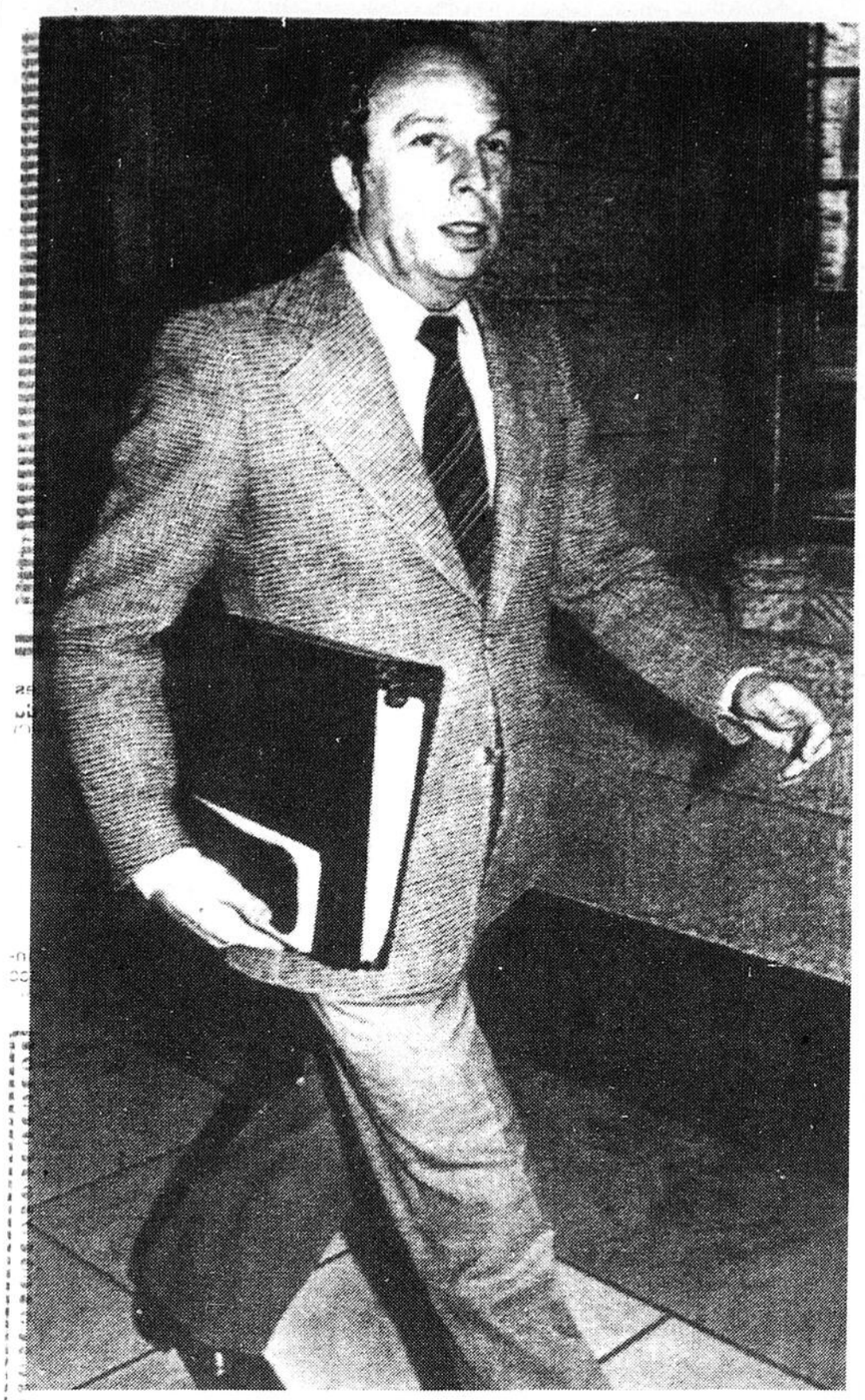
LES CINÉMAS FRANCE FILM
18 ANS
Les PLUS BELLES filles du monde présentées par la plus célèbre boite de nuit du monde...
CRAZY HORSE DE PARIS
un film d'ALAIN BERNARDIN
LOVA MOOR ROSA FUMETTO LILY PARAMOUNT POLLY UNDERGROUND SOFIA PALLADIUM TRUCULA BONBON MOONY TRAFALGAR NORMA PICADILLY USHA STARLIGHT VANILLA BANANA VICTORIA RUDELO PRIMA SYMPHONY KIKI ZANZIBAR GRETA FARENHEIT EVA de BRATISLAVA BARA MOLESKINE GOODY PENTAGONE LOIDA CALUMET MIKO MIKU GALIA PAQUEWSKA en Couleur
Plus: 2e film
cartier 291 rue RACINE E. CHICOUTIMI 543-3138
centre 554 rue ST-DOMINIQUE JONQ. 542-6901

FESTIVAL "BARBRA STREISAND"
Tout était si important alors, même l'amour.
POUR TOUS
BARBRA STREISAND
Robert REDFORD
UN COUPLE INOUBLIABLE
DANS LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR DE L'ANNÉE
"NOS PLUS BELLES ANNEES"
VERSION FRANÇAISE DE THE WAY WE WERE
Barbra Streisand
follement gai...
"Ma femme est dingue"
Michael Sarrazin
CINEMA 2 PLACE DU ROYAUME TEL 545-4260

POUR TOUS
JULIA
VERSION FRANÇAISE
GLOBES D'OR du Cinema Americain
JANE FONDA meilleure actrice de l'année
VANESSA REDGRAVE meilleur second rôle
PLUS
LE FRERE LE PLUS FUTÉ DE SHERLOCK HOLMES
place du royaume 3
1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI 545-4260

John Travolta
Olivia Newton-John
POUR TOUS
version originale anglaise
GREASE
is the word
2e FILM
L'HOMME PRESSÉ
place du royaume 1
1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI 545-4260

LE FILM DU SIECLE!
UN FILM EXTRAORDINAIRE!
UN TRAVAIL GIGANTESQUE!
14 ANS
1900
Un film de BERNARDO BERTOLUCCI
LES CINEPHILES SE DOIVENT DE VOIR "1900" DE BERNARDO BERTOLUCCI.
PHOTOGRAPHIE SCENARIO PRODUCTION MUSIQUE REALISE PAR
Version originale Européenne 317 minutes
élysée
8 rue STE FAMILLE KENOGAMI 542-5701



CHEQUES — Le ministre fédéral de l'Approvisionnement Jean-Pierre Goyer a révélé hier devant les membres du cabinet que son ministère était en mesure de faire parvenir les chèques aux destinataires advenant une prolongation de la grève des postiers.
(Téléphoto PC)

Ligne dure à l'égard des Québécois

TORONTO (PC) — Mme Laura Sabia a demandé aux Canadiens, jeudi, d'adopter une "ligne dure" à l'égard des Québécois, après avoir dépensé trop de temps et trop d'argent pour les apaiser.

"Nous avons apaisé le Québec avec la question du drapeau, a commenté l'ancienne présidente du Status of Women Council de l'Ontario, avec la Commission sur le biculturalisme et le bilinguisme, avec la Loi des langues officielles et en abandonnant le dominion du Canada qui faisait très bien notre affaire."

Mme Sabia a raconté qu'elle s'était opposée à la Loi des langues officielles parce qu'elle "sème le fanatisme et la haine et coûte très cher aux contribuables".

S'adressant à l'Empire Club de Toronto, la journaliste a exprimé sa foi en la monarchie, dont "nous avons besoin plus que jamais auparavant".

"Les Canadiens, a-t-elle affirmé, se demandent pourquoi ils devraient renoncer à leur reine et souveraine pour faire place au chef politique d'un Etat républicain."

Pour Mme Sabia, l'amélioration de l'économie canadienne devrait passer avant les changements constitutionnels.

Les Canadiens, croit-elle, se rendent compte de ce que le gouvernement fédéral leur a fait.

Et c'est pourquoi, après la victoire progressiste-conservatrice aux dernières élections complémentaires, on ne dit plus "Joe Qui" mais "Joe Quand" en parlant de M. Joe Clark.

Mme Sabia a traité de "fous" les membres du gouvernement qui ont si mal administré le pays.

Et elle a blâmé Ottawa pour avoir divisé le Canada en régions linguistiques, obligeant les Canadiens à "se mettre au trait d'union" en s'appelant Canadiens anglais, Canadiens français.

Indice du coût de la vie

La nouvelle façon de calculer risque de tromper la population

OTTAWA (PC) — Selon le leader du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, la nouvelle méthode pour calculer l'indice du coût de la vie, faussera la réalité et trompera la population.

Le gouvernement fédéral a déjà annoncé son intention d'accorder moins d'importance au prix de l'alimentation, ce qui aura pour effet de réduire l'indice du coût de la vie.

M. Broadbent a expliqué jeudi, à Ottawa qu'il a fait parvenir une lettre à cet effet, au ministre de l'Industrie et du Commerce, Jack Horner qui est responsable de Statistique Canada.

Le leader du NPD estime qu'il est faux de prétendre que les Canadiens dépensent moins pour leur alimentation. Les chiffres publiés par Statistique Canada démontrent que les familles dont le revenu annuel ne dépasse pas $4,000 consacrent 28.8 pour cent de leur budget à la nourriture, alors que les familles qui gagnent $20,000 consacrent 17.3 pour cent de leurs revenus à l'alimentation.

Statistique Canada calculait jusqu'ici que 23.8 pour cent de l'indice représentait la part de l'alimentation mais les nouvelles directives du mois de juin prévoient que cette part passera à 21.3 pour cent, soit une déduction de 3.5 pour cent.

M. Broadbent s'est dit inquiet de ces changements, qui induiront la population en erreur quant au taux réel du coût de la vie.

De plus, les changements se répercuteront dans d'autres domaines, puisque les chèques d'allocations familiales et les pensions de vieillesse sont indexés au coût de la vie.

Les groupes syndicaux s'opposent également aux changements proposés puique certains groupes de travailleurs ont des clauses indexant leur salaire au coût de la vie.

Restigouche-Ouest

L'unique chance du Parti acadien

KEDGWICK, N.-B. (PC) — S'il existe une circonscription au Nouveau-Brunswick où le Parti acadien a des chances de faire élire un candidat à l'élection provinciale de lundi prochain, c'est Restigouche-Ouest.

Mais, selon les observateurs, l'abbé Armand Plourde ne pourra probablement donner qu'une deuxième place au Parti acadien, en dépit de ce qui semble être une grande popularité.

Progressiste-conservatrice de 1952 à 1960, la circonscription est libérale depuis 18 ans, dont les huit dernières avec le député Alfred Roussel, un ancien membre de la GRC de 58 ans.

A la dernière élection provinciale, en 1974, M. Roussel n'a remporté la victoire que par 500 voix.

L'adversaire conservateur est M. Jean-Guy Raymond, 40 ans, commis dans une quincaillerie.

En 1974, le Parti acadien n'a fait élire aucun de ses candidats et a récolté moins de cinq pour cent du vote.

Séparatisme

Le Parti acadien prêche la formation d'une nouvelle province composée des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Mais ce n'est là qu'un objectif à long terme. Dans l'immédiat, le PA demande la décentralisation des services gouvernementaux et plus d'autonomie pour les Acadiens à l'intérieur du gouvernement, particulièrement au ministère de l'Education.

Espionnage

Autres révélations de Cossitt

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Tom Cossitt a affirmé aux Communes, jeudi, que le ministère de l'Immigration possédait des dossiers sur des milliers de personnes vivant au Canada et soupçonnées d'activités subversives, dont 12 citoyens de Montréal entraînés à tuer et travaillant pour le service de renseignements français.

Ces assassins, a précisé le député de Leeds, n'agissent qu'à l'extérieur du Canada.

M. Cossitt a tenté en vain d'obtenir une confirmation de ses renseignements de la part du gouvernement, dont celle de l'existence de la "banque de données no 4200 contenant les noms d'au moins 500 résidents du Canada entraînés à la guerre de guérilla et au terrorisme à Finsterwalde, en Allemagne de l'Est et en Algérie.

Mais le député n'a pu obtenir le consentement unanime requis pour obliger le gouvernement à répondre immédiatement.

GRC

Aux journalistes, M. Cossitt a expliqué que les 12 tueurs, tous citoyens canadiens, étaient sous surveillance de la Gendarmerie royale.

Le député de Leeds a ajouté qu'il détenait ces informations des services de sécurité du gouvernement.

Il a réclamé du gouvernement qu'il entreprenne les démarches nécessaires pour déporter les 12 assassins.

A Montréal, ces 12 individus ont tous des emplois, l'un travaillant par exemple dans un restaurant et un autre dans une librairie. Ils quittent le Canada sur les ordres du service des renseignements français, afin d'aller accomplir une mission.

M. Cossitt a signalé qu'il connaissait les noms de ces 12 tueurs, mais qu'il hésitait à les rendre publics.

Pour ce qui est des 500 autres personnes aux activités subversives, elles auraient été entraînées par le KGB en Union soviétique et seraient toutes de nationalité canadienne.

Chômage

Droit aux prestations

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a soumis aux représentants des ministères provinciaux de la Main-d'oeuvre et du Bien-être social, jeudi, une nouvelle carte des régions économiques du Canada qu'il veut utiliser à partir du 12 novembre prochain.

Cette carte, qui fait passer de 16 à 48 le nombre des régions, facilite l'établissement des taux de chômage afin de déterminer qui a droit aux prestations.

En vertu des règlements, une personne doit travailler un minimum de 14 semaines pour obtenir des prestations, dans une région où le taux de chômage s'élève à six pour cent ou moins.

VENDREDI
ET
SAMEDI
20 et 21 octobre
1978
20h30
SALLE FRS-BRA...
65 st hubert, jonquière, qué. tel: 547 2687

THEATRE CANADIEN — ALMA
UN HOMME CONNAISSAIT LA VERITE ET NE FAISAIT RIEN
UN AUTRE DOUTAIT ET TENTAIT L'IMPOSSIBLE
MAIS IL ETAIT DEJA TROP TARD...
POUR TOUS
DELUGE SUR LA VILLE
Devant le danger qui menace vos enfants un homme se révolte
2ième FILM
ROBIN SPRY
1 homme
VEN. a JEU.
-20-21-22-23-24-25-26-
OCTOBRE

UN HOMME CONNAISSAIT LA VERITE ET NE FAISAIT RIEN
UN AUTRE DOUTAIT ET TENTAIT L'IMPOSSIBLE,
MAIS IL ETAIT DEJA TROP TARD...
POUR TOUS
DELUGE SUR LA VILLE
FRANCE FILM presente 'DELUGE SUR LA VILLE' VF de 'FLOOD'
En vedette ROBERT CULP MARTIN MILNER CAROL LYNLEY
RICHARD BASEHART RODDY McDOWALL
capitol 77 rue RACINE CHICOUTIMI 543 1097
2e FILM 1 HOMME
saguenay 430 rue ELGIN, LA BAIE 544 4611
bellevue 312 bl du CENTENAIRE JONQUIERE 542 5519

CBJ 1580
D'abord



JOIE DE VIVRE
Du lundi au vendredi de 6h à 9h
Alan McLean - Guy Bégin - Jean-Marie Gagnon - Jean-Luc Hébert - Alain Simard - Francine Gauthier - Pierre Gagnon.

matinée pour enfants
admission générale .50
POUR TOUS
dès 10 hres du matin
PLUS 2 DESSINS ANIMES
LA GUERRE DES MONSTRES
place du royaume 1
1451 bl TALBOT CHICOUTIMI 545 4260



Allan Blakeney

Les libéraux complètement anéantis en Saskatchewan

REGINA (PC) — Lorsque le premier ministre néo-démocrate Allan Blakeney se présentera à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, le mois prochain, il n'aura devant lui qu'un seul parti d'opposition au lieu de deux.

Le NPD a en effet remporté une victoire facile, aux élections générales de mercredi, tandis que les progressistes-conservateurs ont plus que doublé le nombre de leurs sièges à l'assemblée, par rapport au scrutin de 1975.

Les pauvres libéraux, qui formaient encore le gouvernement il y a sept ans, ont été les grands perdants du match électoral alors que leur aile parlementaire a été anéantie.

Voici la nouvelle répartition des sièges à l'Assemblée législative:

	1978	1975
NPD:	44	39
PC:	17	7
Lib.:	0	15

Un seul ministre, sur les 19 du cabinet sortant, celui de l'Education, M. Don Faris, a été battu par un conservateur.

Le chef libéral Ted Malone a perdu son comté de Regina-Lakeview par près de 1,000 voix.

Gains de sièges

NPD, du Parti conservateur: 2

NPD, du Parti libéral: 6

PC, du NPD: 3

PC, des libéraux: 7

Inchangés: 43

Total: 61

canada en bref



Réactions à l'interdiction des topless en Ontario

TORONTO (PC) — Les propriétaires de tavernes et leurs clients ont réagi mercredi avec colère à l'intention exprimée par M. Frank Drea, le nouveau ministre des Relations commerciales et de la Consommation d'Ontario, de ne plus tolérer de serveuses "topless".

"Je serai ruiné s'ils exécutent cette menace, dit un propriétaire de taverne. J'ai déjà perdu environ 40 pour cent de mes affaires depuis que les danseuses portent des cache-sexe. Mais qui est-il pour dire aux contribuables et aux électeurs ce qu'ils peuvent voir?"

Quelques danseuses préfèrent être vêtues. Une serveuse arrivée du Québec à Toronto, âgée de 19 ans, dit qu'elle trouve embarrassant d'être "topless". "J'ai l'habitude d'être habillée, dit-elle, on se déshabille seulement pour danser."

Fusillade

WINNIPEG (PC) - Un étudiant a perdu la vie et un autre a été appréhendé, suite à une fusillade qui, jeudi matin, s'est produite dans une classe de l'école secondaire de Sturgeon Creek, à Winnipeg.

La police a révélé que la fusillade s'est produite à huit heures trente de la matinée, durant un cours commercial. La victime a été identifiée comme étant Kenneth Maitland, âgé de 16 ans.

L'étudiant arrêté est âgé de 17 ans. Il a été mis en état d'arrestation à l'extérieur de l'établissement scolaire peu de temps après la tragédie. L'arme du crime serait un fusil à canon tronçonné.

Des étudiants qui étaient sur les lieux au moment de la fusillade, on affirmé qu'un jeune homme a retiré l'arme d'un sac, l'a pointé en direction de la victime, a fait feu, et a quitté les lieux en tenant l'arme sur son épaule, alors que les instituteurs évacuaient les autres élèves.

Danson retire le Centurion

GAGETOWN, N.-B. (PC) — Le ministre de la Défense, M. Barnett Danson, a participé mercredi à la cérémonie officielle de retrait du service du char d'assaut Centurion à la base des forces canadiennes.

Le Centurion, longtemps au service des forces canadiennes, est remplacé par le char d'assaut Leopard C-1, de fabrication britannique, qui, dit M. Danson, servira à remplir les engagements du Canada envers l'Otan.

Les Leopard canadiens se sont concentrés en Allemagne.

M. Danson a dit que tous les pays de l'Otan se sont engagés à améliorer leurs moyens de défense et que le Canada dépensera des milliards au cours des prochaines années à l'achat de nouveaux vaisseaux, avions de combat et avions de patrouille.

Constitution avec un budget équilibré

TORONTO (PC) — La Constitution canadienne devrait comprendre une disposition prévoyant un budget équilibré, dans le dessein d'éviter un désastre économique.

Voilà l'idée qu'a lancée l'économiste Robin Richardson, candidat du Parti conservateur dans la circonscription de Toronto-Beaches aux prochaines élections fédérales.

Il faut contrôler les dépenses de l'Etat, a-t-il dit, mercredi, à une réunion de la section torontoise de l'Association des comptables.

Il juge un peu trop libre la conception de l'économiste britannique Keynes, selon laquelle le financement de la dette de l'Etat accroît la demande des consommateurs. En conséquence de quoi, dit M. Richardson, la croissance économique n'a aucun sens. Cela aboutit plutôt à l'inflation et à la stagflation.

PAS D'ERREUR LES PRIX SONT BAS CHEZ ZELLER

SAMEDI LE 21 OCTOBRE

UNE JOURNEE SEULEMENT

Nous nous réservons le droit de limiter nos quantités.

Rideaux de cuisine
100% polyester, modèles différents, tête à passe-tringle, pas de repassage, grandeurs assorties.
Régulier jusqu'à $6.99
SPECIAL: **$2.50**

Rouleaux à friser
Avec brosse, comprenant: 25 rouleaux, pics et peignes gratuits.
Régulier: $1.49
SPECIAL: **.47**

Assortiments de bijoux
Plaqués or, boucles d'oreilles, chaînes avec croix.
Régulier jusqu'à $9.00
SPECIAL: **$2.00**

Nappes en lin et coton
Création Elite, blanches seulement, sans repassage, grandeurs: 55 x 73 et 55 x 83.
Régulier: $11.99
SPECIAL: **$4.00**

Séchoirs à cheveux
Power Brush, brosse à coiffer circulaire, peigne à coiffer, concentrateur, garantie 1 an.
Régulier: $29.97
SPECIAL: **$15.00**

Séchoirs à cheveux Schick
1,000 watts, 3 réglages de température, garantie 1 an.
Régulier: $29.97
SPECIAL: **$15.00**

Pyjamas, robes de chambre et dormeuses
Pour bébés, 12 à 24 mois.
Régulier jusqu'à $7.99
SPECIAL: **$2.50**

Fil à tricoter
Phentex Sky, lavable, couleurs: blanc, rose, pêche. 3.20 oz.
Régulier: $0.88
SPECIAL: **.50**

Vibro-masseurs
Electriques, Charlescraft, massage corporel et cuir chevelu.
Régulier: $14.97
SPECIAL: **$8.00**

Distributeurs de crème à raser
Schick, à mousse chaude et recharge de 6¼ oz.
Régulier: $18.97
SPECIAL: **$8.00**

Heure d'ouverture: 9h00 a.m. à 5h00 p.m., samedi

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

CHARGEX master charge